

● Résolution du problème de liquidité, ouverture des banques à l'étranger et encouragement de la finance islamique
Le ministre des Finances rassure les sénateurs

Lire page 7

● Algérie-Italie
Deux Algériens reçoivent la distinction «Chevalier de l'Etoile d'Italie»

Lire page 16



Coronavirus

1019 nouveaux cas, 602 guérisons et 19 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Lire page 16



Présidence

Mme Merkel se réjouit que le Président Tebboune se soit remis de son infection au coronavirus

Lire page 16

Incendies de forêts

Le Premier ministre appelle à l'accélération des procédures d'indemnisation des agriculteurs touchés

● Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé, hier de Tipasa, les services concernés à «accélérer» les procédures d'indemnisation des agriculteurs touchés par les incendies de forêts enregistrés la nuit du 7 au 8 novembre dans huit wilayas. «Il est impératif de procéder à l'indemnisation des agriculteurs sinistrés dans un délai n'excédant pas le 15 décembre prochain», a-t-il dit insistant sur «l'allègement des procédures administratives» à cet effet.

Lire page 3



Fabrications militaires

Pour Chengriha, il faut «penser sérieusement à exporter nos produits»

Lire page 4

Communication

Belhimer annonce le lancement d'un programme d'action pour la révision des cadres juridiques régissant le secteur

Lire page 5

Tout en faisant part des contacts en cours pour l'acquisition du vaccin

Djerad affirme que la fermeture des écoles «n'est pas à l'ordre du jour»

Lire page 3

21 Echos du jour

Violence contre les enfants à Aïn Defla 87 affaires traitées lors des dix premiers mois de l'année

Les services de police de Aïn Defla ont traité 87 affaires se rapportant à la violence contre les enfants lors des dix premiers mois de l'année en cours. «Ce chiffre représente une baisse de quelque 5% par rapport au bilan inhérent à la même période de l'année écoulée», a précisé le lieutenant Sid Ahmed Kouadri, signalant que la lutte contre la violence à l'égard des enfants constituait une «responsabilité collective». Les affaires traitées font état de 29 enfants victimes d'un acte attentatoire à la pudeur, 15 victimes de coups et blessures volontaires, 4 de maltraitance, 36 de violence préméditée et un enfant ayant fait l'objet de détournement de mineurs. 13 enfants mineurs en

état de danger moral ont, en outre, été pris en charge, dont un placé au sein d'un établissement pour enfance assistée. M. Kouadri a, d'autre part, fait état de 23 affaires traitées durant la période considérée dans lesquelles étaient impliquées des enfants et des mineurs. Ces dernières se rapportent au vol (14 affaires), au port d'armes blanches prohibées (3), à la détention et la consommation de la drogue (2) ainsi qu'aux coups et blessures volontaires (4). Les mêmes services ont, par ailleurs, fait état de 1540 appels téléphoniques reçus sur le numéro vert (104) destiné à informer sur les cas de disparitions ou de kidnapping d'enfants.



Annaba Saisie de plusieurs pièces archéologiques

Plusieurs pièces archéologiques ont été saisies, à Annaba, par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Berrahal, a-t-on appris auprès de la responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, Akila Djemili. Cette opération s'est soldée par l'arrestation de trois individus, âgés entre 24 et 49 ans, pour détention de pièces de monnaie anciennes d'une valeur historique. Ce coup de filet a également permis de récupérer 24 pièces de monnaie, dont 19 pièces archéologiques protégées d'une grande richesse historique datant de l'époque byzantine et romaine ainsi que des équipements sensibles non autorisés. Il s'agit de d'un détecteur de minéraux et munitions de guerre de quatrième catégorie.

● Une personne arrêtée et plus de 1000 unités saisies à Khemis Miliana

Les services de sécurité de Aïn Defla ont arrêté récemment à Khemis Miliana un individu s'adonnant au trafic illicite de boissons alcoolisées dont ils ont saisi 1076 unités de différentes marques et formes. Au cours d'une patrouille routinière des services de la deuxième sûreté urbaine de Khemis Miliana, effectuée en début de semaine vers 2h, les policiers ont aperçu une camionnette à hauteur de la rue Bouamrani Mohamed, dont

le conducteur (24 ans) a pris la poudre d'escampette en dépit du fait qu'il a été sommé de s'arrêter. Il a toutefois vite déchanté après s'être aperçu que la ville était hermétiquement bouclée, se faisant arrêté à la sortie ouest de Khemis Miliana, signalant que la fouille minutieuse du véhicule a permis aux policiers de mettre la main sur 1076 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques et formes que le présumé

coupable envisageait d'écouler de manière clandestine. Après accomplissement des procédures réglementaires en vigueur, les mis en cause a été présenté jeudi devant les instances judiciaires compétentes de Aïn Defla pour les griefs de «détention et commerce de boissons alcoolisées sans registre de commerce» et «refus d'obtempérer à des agents de l'ordre qui lui intimaient l'ordre de s'arrêter».

Turquie La police arrête 18 personnes soupçonnées d'être liées à Daech à Istanbul

La police turque a arrêté à Istanbul au moins 18 personnes soupçonnées d'entretenir des liens avec le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) dans le cadre d'opérations antiterroristes simultanées. Les unités antiterroristes de la police d'Istanbul ont perquisitionné 20 localités à travers la ville pour capturer les suspects, qui auraient des liens avec le groupe terroriste, a déclaré la chaîne de télévision d'Etat TRT. De nombreux documents d'organisation et du matériel numérique ont été saisis au cours des raids, a-t-elle ajouté. Daech est tenu pour responsable d'une série d'attaques meurtrières en Turquie depuis 2015.

Bordj Bou Arréridj Arrestation de 4 pyromanes

Les services de la police de la sûreté de wilaya de Bordj Bou Arréridj ont interpellé quatre individus impliqués dans une affaire d'incendie de la forêt de Boumerkad, à l'entrée est de la wilaya. L'enquête a été ouverte suite à une alerte d'incendie criminel à la forêt Boumerkad,

donnée par les services de la Conservation des forêts, relevant que les personnes arrêtées sont âgées entre 18 et 38 ans. Les enquêteurs, dépêchés sur les lieux, ont appréhendé un homme, âgé de 38 ans, et les investigations approfondies ont permis

d'arrêter trois autres présumés coupables, complices du premier suspect, alors qu'un cinquième individu est activement recherché. Les quatre individus poursuivis pour «incendie volontaire dans une zone forestière», ont été placés sous mandat de dépôt.

● Des masques d'origine inconnue saisis

Dans deux opérations différentes, les éléments du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Bordj Bou Arréridj ont mis la main sur une quantité importante d'équipements de protection contre le coronavirus qui était destinée à la vente par des commerçants illégaux. La première opération a été réalisée sur l'autoroute Est-Ouest en début de semaine quand les gendarmes, qui effectuaient un contrôle de routine, ont arrêté deux

véhicules à bord desquels se trouvaient 31 200 bavettes chirurgicales et 29 900 autres en tissu. Une autre personne a été arrêtée sur la RN45. Elle transportait près de 80 000 bavettes chirurgicales à bord d'une voiture. Les trois individus ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur mise en liberté provisoire en attendant leur jugement pour exercice illégal d'activité réglementée.

Lutte contre la criminalité Plus de 500 comprimés psychotropes saisis et 7 suspects arrêtés à Rouiba et Birtouta

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, récemment dans le cadre de la lutte contre la criminalité, à la saisie plus de 500 comprimés psychotropes et à l'arrestation 7 suspects à Rouiba et Birtouta (Alger). La police judiciaire, relevant de la circonscription administrative de Rouiba, a traité deux affaires, dont la première a abouti à l'arrestation de deux individus s'adonnant au trafic de psychotropes à proximité d'un établissement

éducatif et la saisie de 340 comprimés psychotropes et d'une somme d'argent d'un million de centimes. La deuxième affaire concerne l'arrestation de deux suspects à bord d'une motocyclette en possession de produits pharmaceutiques sans autorisation, et ce, au niveau de la zone industrielle de Rouibas. Les recherches sont en cours pour l'arrestation du 3e suspect. Par ailleurs, les services de la 2e sûreté urbaine d'Ouled Chebel, relevant de la

sûreté de la circonscription administrative de Birtouta (Alger), a traité deux affaires ayant abouti à l'arrestation de 3 individus et la saisie de 121 comprimés psychotropes. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes, note la source, ajoutant que «6 d'entre eux ont été mis en détention préventive, tandis que le 7e a été acquitté».

Edité par la Sarl ECHO Médias Algérie	Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	● Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi Directeur Technique Walid Boumaaraf	Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger	Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02	Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA	
Quotidien National d'Information	www.lechodalgerie-dz.com	E-mail : echodalgerie@gmail.com	Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04	Compte N° : 005001114002013631013	

Incendies de forêts Le Premier ministre appelle à l'accélération des procédures d'indemnisation des agriculteurs touchés

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé, hier de Tipasa, les services concernés à «accélérer» les procédures d'indemnisation des agriculteurs touchés par les incendies de forêts enregistrés la nuit du 7 au 8 novembre dans huit wilayas.»

Il est impératif de procéder à l'indemnisation des agriculteurs sinistrés «dans un délai n'excédant pas le 15 décembre prochain», a-t-il dit insistant sur «l'allègement des procédures administratives» à cet effet. Djerad a évoqué, dans ce sens, les victimes qui ont péri lors de ces incendies, au nombre de deux morts, soulignant que le gouvernement «assurera l'indemnisation de leurs familles». Tipasa est la wilaya la plus touchée dernièrement par des incendies de forêts, avec des pertes estimées à 3800 hectares dont 820 hectares lors de la nuit du 6 au 7 novembre dernier ayant fait deux morts. Le Premier ministre a qualifié la Journée nationale de l'arbre «de journée particulière», au vu des «pertes importantes» occasionnées dernièrement aux forêts, rappelant que «les enquêtes ont démontré l'acte criminel avec la complicité de parties hostiles à l'étranger». La forêt est «une richesse nationale qui constituait jadis un rempart contre le colonisateur qui l'avait submergé de Napalm», a soutenu Djerad, ajoutant que «les ennemis d'au-

jourd'hui ont voulu attenter aux forêts à travers des opérations préméditées, mais notre réponse sera pacifique en procédant au reboisement». Le Premier ministre a appelé «tous les Algériens à planter des arbres, symboles de liberté et de régénération». Il a également tenu à souligner que cette journée coïncide avec la Journée internationale des droits de l'enfant, ajoutant que «l'arbre est le fruit de la vie comme l'enfant est le fruit de l'humanité». Souhaitant une «année scolaire réussie aux élèves», Djerad a appelé la famille éducative à davantage de mobilisation pour se protéger et protéger les élèves, à travers le strict respect du protocole de prévention contre la Covid-19. Pour rappel, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait donné, ce samedi, en compagnie d'une délégation ministérielle, à partir de Tipasa, wilaya la plus touchée dernièrement par des incendies de forêts, le coup d'envoi de la campagne nationale de reboisement, à l'occasion de la Journée nationale de l'Arbre, sous le slogan «qu'il le plante». Cette initiative, organisée dans



Ph : D.R. ©

les hauteurs de Tipasa, au barrage Boukerdane à Sidi Amar a vu la participation de jeunes Scouts musulmans algé-

riens (SMA), de cadets de la Nation, de citoyens et d'acteurs de la société civile.

Ali B.

Tout en faisant part des contacts en cours pour l'acquisition du vaccin Djerad affirme que la fermeture des écoles «n'est pas à l'ordre du jour»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a également affirmé, hier, toujours à partir de Tipasa, que la fermeture des écoles en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus «n'est pas à l'ordre du jour actuellement», relevant que des contacts sont en cours avec des laboratoires étrangers pour l'acquisition du vaccin contre la Covid-19. «Dans l'éventualité où des cas positifs sont enregistrés dans les écoles, chaque cas sera traité séparément. Toutefois, la fermeture des écoles n'est pas à l'ordre du jour actuellement», a précisé Djerad dans une déclaration à la presse, lors du coup d'envoi, à partir du barrage Boukerdane (Tipasa), de la campagne nationale de reboisement à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, soulignant que «l'Etat s'acquitte de ses devoirs et continuera à le faire envers ses citoyens». Toutes les décisions prises précédemment dans le cadre de la gestion de la crise de la Covid-19 interviennent «après consultation du comité scientifique, des spécialistes et des scientifiques algériens qui œuvrent selon une approche pratique, précise et objective, tant en Algérie qu'à l'étranger», a poursuivi le ministre, affirmant que «les décisions et les mesures sont prises graduellement et au moment opportun». Il a appelé, en outre, à l'impératif «de respecter les avis des scientifiques, des médecins et des spécialistes, loin de tout débat byzantin», en évitant «toute précipitation dans la prise de décisions». «Y a-t-il des systèmes dans le monde qui ont fermé leurs écoles», s'est-il interrogé. Les statistiques «ne sont pas alarmantes pour aller jusqu'à la fermeture des écoles», a-t-il soutenu, réitérant son appel à la famille éducative, aux parents d'élèves et aux syndicats à l'impérative mobilisation pour le strict respect des mesures de prévention contre la Covid-19. Et d'ajouter: «A l'instar des autres pays du monde, nous sommes en pleine guerre et le respect strict du protocole de prévention est l'unique solution à même de faire face à la Covid-19 et de juguler sa propagation». Djerad a tenu à rappeler que

«l'Algérie établissait actuellement des contacts avec plusieurs laboratoires pour acquérir le vaccin attendu contre le nouveau coronavirus», rappelant que «tous les scientifiques, les médecins et les compétences algériennes reconnues à l'échelle mondiale sont associés à ces négociations pour s'assurer que l'utilisation de ce vaccin n'engendrera aucune complication» sur la santé. «Toutes les instructions, orientations et recommandations préconisent la vigilance et la prudence avant l'utilisation d'un quelconque vaccin pour s'assurer de son innocuité et son efficacité», a-t-il rassuré. Sur la hausse des cas de la Covid-19, après une nette baisse, le Premier ministre a affirmé que «l'Algérie, à l'instar de la première vague de la pandémie qu'elle a pu contenir, grâce à une approche scientifique rigoureuse, fera face à cette deuxième vague avec la même détermination». «On peut dire que la situation est stable en Algérie par rapport aux taux enregistrés de par le monde», a-t-il ajouté, estimant qu'«il faut, en même temps, éviter tout relâchement et ne pas sous-estimer la gravité et la dangerosité de ce virus». Après avoir salué le rôle de «l'armée blanche» (staffs médical et paramédical) mobilisée depuis la propagation du nouveau coronavirus en Algérie, le Premier ministre a lancé un appel aux citoyens au strict respect des mesures préventives, à davantage de prudence et au sérieux», soulignant que le citoyen aujourd'hui «est tenu de prendre en considération cet appel». Pour Djerad, la lutte contre la propagation du coronavirus «relève de la responsabilité commune de tout un chacun, en l'occurrence des pouvoirs publics, des citoyens et du corps médical». Concernant les capacités du pays à faire face à cette situation sanitaire, le Premier ministre a rassuré que «l'Etat dispose de tous les moyens pour y faire face et réduire les cas de contamination comme il a déjà fait durant la première vague de la Covid-19».

A. B.

Mines antipersonnel L'Algérie élue membre du Comité sur l'assistance aux victimes

L'Algérie a été élue à l'unanimité en tant que membre du Comité sur l'assistance aux victimes des mines antipersonnel pour un mandat de deux ans (2021-2022). L'élection s'est déroulée au cours des travaux de la 18^e Assemblée des Etats parties à la convention d'interdiction des mines antipersonnel, tenus du 16 au 20 novembre 2020. Le rôle de ce comité, dont la composition actuelle comprend l'Algérie, l'Equateur, la Thaïlande, et la Suède,

consiste à soutenir les Etats parties dans les efforts qu'ils déploient, au niveau national, en présentant des conclusions et des recommandations, notamment sur les progrès et les réalisations enregistrées et sur les difficultés à régler, afin de renforcer l'assistance aux victimes. Les membres dudit comité siègent également au Comité de coopération chargé du suivi des activités inscrites dans le cadre de la mise en œuvre de la convention. Par cette élection, les Etats par-

ties reconnaissent le rôle pionnier de l'Algérie dans la lutte contre les mines antipersonnel et la prise en charge des victimes datant de la Guerre de Libération nationale. Pour rappel, la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel est entrée en vigueur en Algérie le 9 avril 2002. Depuis son ouverture à la signature en 1997, pas moins de 164 pays ont ratifié ou adhéré à la convention.

Union pour la Méditerranée Entretien téléphonique entre Sabri Boukadoum et le SG de l'UPM

Le Ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a eu un entretien téléphonique avec le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UPM), Nasser Kamel, avec lequel il a échangé sur les perspectives de la coopération bilatérale. L'entrevue a été une occasion pour les deux responsables d'échanger sur la coopération bilatérale entre l'Algérie et cette Organisation régionale, ainsi que sur les perspectives de son renforcement. Au cours de cet entretien, le ministre et le secrétaire général de l'UPM ont abordé l'état des préparatifs du 5^{ème} Forum régional de l'UPM, prévue le 27 novembre 2020. Cet événement, faut-il le souligner, coïncide cette année avec la célébration du 25^{ème} anniversaire du processus de Barcelone. Dans ce cadre, M. Nasser Kamel a exprimé sa «satisfaction concernant la participation active et qualitative de l'Algérie aux dernières activités de l'UPM organisées dans le cadre des efforts régionaux pour faire face efficacement aux impacts socio-économiques de la crise induits par la propagation de la pandémie du Covid-19». De son côté, M. Sabri Boukadoum a «salué les efforts de l'UPM dans le contexte de la crise sanitaire actuelle et a exposé les efforts consentis par l'Algérie en la matière». Le chef de la diplomatie algérienne a également «renouvelé l'engagement de l'Algérie à travailler de concert avec le secrétariat de l'UPM en vue de consolider et diversifier leur coopération». Enfin, une visite de travail en Algérie du secrétaire général de l'UPM est prévue dès que les conditions sanitaires le permettent.

Fabrications militaires

Pour Chengriha, il faut «penser sérieusement à exporter nos produits»

Le général de corps d'armée Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné à Alger la nécessité pour l'armée d'«élargir le cercle d'intérêt des fabrications militaires» pour «accéder aux marchés régionaux, voire au marché international».

Dans ce contexte précisément, nous devons, au sein de l'Armée nationale populaire, élargir le cercle d'intérêt des fabrications militaires pour subvenir non seulement aux besoins de l'Armée, des autres corps constitués et du marché local, mais aussi pour accéder aux marchés régionaux, voire au marché international», a-t-il affirmé dans un allocution prononcée lors d'une réunion de travail avec les directeurs généraux des établissements industriels relevant de la Direction des fabrications militaires. Le chef d'état-major de l'ANP a mis l'accent également sur l'importance de «réfléchir sérieusement à exporter nos produits, qui doivent être de qualité et répondre aux normes internationales dans ce domaine, et ce, en sus de l'instauration de la transparence et des méthodes de gestion des plus évolués, ainsi que de l'élévation du taux d'intégration, à même de nous permettre de faire concurrence aux autres produits en ce qui concerne la qualité et les prix, sur la base du coût raisonnable des matières premières et d'une main-d'œuvre qualifiée, disponibles localement». Exprimant «l'intérêt particulier» qu'il accorde à cette réunion qui constitue «une opportunité» pour s'«enquérir du niveau atteint» par les fabrications militaires en Algérie, Saïd Chengriha a rappelé «que nous voulons, au sein de l'Armée nationale populaire, qu'elles soient une autre composante du travail sérieux mené sur le terrain». «Ce travail est basé sur une vision prospective et de long terme, met en avant la recherche, le développement et la fabrication militaire, avec ses branches et spécialités, comme l'une de nos plus importantes préoccupations, voire de nos priorités, qui nécessitent davantage d'attention et de parrainage». Saïd Chengriha a souligné également «l'impératif d'améliorer en permanence les connaissances et les savoir-faire des

cadres et personnels, de travailler sans répit et avec dévouement pour préserver ces acquis inestimables, ainsi que de contribuer avec efficacité à la montée en puissance continue de nos industries militaires». Le général de corps d'armée a souligné, dans ce contexte, «l'intérêt particulier» qu'il accorde à l'évaluation, «en toute objectivité et impartialité», des étapes franchies jusque-là dans le domaine des fabrications militaires avec toutes leurs branches et spécialités. «Et c'est à ce titre que tenons à faire une évaluation, en toute objectivité et impartialité, des étapes franchies dans ce domaine, car nous pensons que malgré notre valorisation des réalisations concrétisées jusque-là dans ce domaine important, nous croyons que nous pouvons en concrétiser davantage, si l'on procède à un emploi judicieux et optimal des potentiels humains dont dispose la Direction des fabrications militaires, et si les établissements industriels arrivent à faire bon usage des moyens et équipements en dotation, et c'est uniquement de cette manière qu'on atteindra assurément leurs objectifs escomptés», a-t-il estimé. Il s'est dit, à ce titre, «profondément convaincu que les défis majeurs dans tous les domaines, ne peuvent être relevés qu'avec une ferme détermination, imprégnée de persévérance et appuyée par les compétences requises et les bonnes qualités morales, à l'instar de l'intégrité, du dévouement et de la conscience des missions à accomplir, ce qui est à même d'acquiescer la capacité réelle de concrétiser les objectifs tracés».

Le chef d'état-major de l'ANP a exhorté, à l'occasion, l'ensemble des responsables à consentir davantage d'efforts pour améliorer le rendement des établissements des fabrications militaires, plus particulièrement dans ces circonstances que traverse le pays, à cause de la propagation de la pandémie du Coronavirus. «Dans ce sillage, je



demande à tout un chacun de consentir davantage d'efforts pour améliorer le rendement de nos établissements de fabrications militaires, notamment à l'aune des circonstances que traverse notre pays, à l'instar des autres pays du monde, en raison de la propagation de la pandémie du Coronavirus», a-t-il ajouté. Cette situation, a-t-il poursuivi, «exige de nous tous de respecter strictement les mesures préventives pour faire face à cette pandémie mortelle, sans pour autant compromettre nos missions et nos devoirs, notamment au niveau des établissements industriels que vous dirigez et qui emploient un nombre

important de fonctionnaires et d'ouvriers civils assimilés, dont la présence quotidienne, pour accomplir leurs missions, exige de respecter scrupuleusement les consignes appliquées dans de telles circonstances exceptionnelles». Le général de corps d'armée a suivi, par la suite, un exposé global présenté par le directeur des Fabrications militaires, ainsi que d'autres exposés présentés par les directeurs des établissements industriels, portant sur les plans de charges de ces établissements, la qualité de leurs produits, ainsi que sur le plan de développement global de l'industrie militaire en Algérie.

Journée internationale des droits de l'enfant

L'Algérie trace un programme de partenariat avec l'UNICEF pour la promotion de l'enfance

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a annoncé, hier à partir de Tipasa, un programme de partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) pour la promotion de l'enfance et prendre plus soin de cette catégorie vulnérable. «Ce projet de partenariat vise à promouvoir les droits de l'enfant et l'habiliter à des postes de responsabilité futurs, suivant une stratégie et des normes internationales en partenariat avec l'UNICEF», a indiqué la ministre, dans une déclaration en marge de sa participation à la campagne nationale de reboisement dont le coup d'envoi a été donné par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à partir de Tipasa et ayant coïncidé avec la Journée internationale des droits de l'enfant. Elle a ajouté que ce programme a également pour objectif d'«œuvrer à la découverte de talents au niveau des centres éducatifs et pédagogiques

relevant du secteur de la solidarité nationale, avant de leur fournir les conditions d'émerger à l'échelle internationale, à travers l'UNICEF», a-t-elle dit, soulignant l'existence d'une «forte volonté politique pour une prise en charge idoine de l'enfance, notamment les catégories aux besoins spécifiques». Le représentant de l'UNICEF en Algérie, Isselmou Boukhari, a exprimé, à l'occasion, ses remerciements au gouvernement algérien pour son invitation à participer à cette Journée nationale de reboisement et à la Journée internationale des droits de l'enfant. Il a assuré que le programme de partenariat avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, «vise essentiellement la prise en charge de tous les enfants, dont notamment ceux des catégories aux besoins spécifiques». Il a précisé que ce programme vise, dans une première étape,

«la découverte de talents en herbe dans différents domaines (science, culture, sport) en vue de leur encadrement, puis la mise à leur disposition d'un environnement propice pour faire émerger leurs capacités, affiner leurs talents et les préparer à des postes de responsabilité à venir». Quant à la 2^e étape de ce programme, il s'agira, selon M. Boukhari, d'élargir ce partenariat au secteur privé et à la société civile, en vue d'une meilleure prise en charge des enfants qui représentent «l'avenir», selon l'expression du représentant de l'UNICEF en Algérie, qui a souligné l'importance de la coopération avec le gouvernement algérien. Isselmou Boukhari a, par ailleurs, estimé que la participation des enfants et des jeunes Scouts musulmans algériens (SMA) à cette campagne de reboisement «est un message fort dénotant que l'avenir de la terre est celui des enfants».

Campagne nationale de reboisement

Un message aux ennemis de la nature et une opportunité pour semer l'espoir

La campagne nationale de reboisement, dont le coup d'envoi officiel a été donné par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, «est un message aux ennemis de la nature et une opportunité pour semer l'espoir», ont affirmé les ministres ayant pris part à cette initiative. La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, a insisté, à l'occasion, sur l'impératif de «sauvegarder la ressource forestière» en raison de son «rôle actif dans la préservation de l'écosystème, dont la lutte contre la désertification et les changements climatiques», a-t-elle dit. «Au plan économique, les forêts contribuent d'une manière -significative- au produit national brut», a ajouté Mme Benharrats, estimant que l'initiative d'au-

jourd'hui, visant à planter plus de 250 000 plants d'arbres, «est la meilleure réponse aux ennemis de la nature». Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a indiqué, pour sa part, que le choix du slogan «qu'il le plante» symbolise «la continuité, la pérennité, la préservation de l'environnement et de la vie, le renouveau, et ce quelle que soit l'ampleur des dégâts causés à la ressource forestière par les incendies». Pour M. Hamdani, la campagne nationale de reboisement est une «réaction de la société contre des actes de sabotage à l'origine de la dégradation des espaces forestiers et de la déstabilisation des populations qui y vivent».

«Cette campagne vise la mobilisation de l'ensemble des citoyens et des membres de la société civile contre ces actes ayant occasionnés des dégâts considérables à la ressource forestière, en vue de faire revivre les espaces ravagés par les incendies», a ajouté le ministre, soulignant que son département ministériel vise la mise en terre de plus de 31 millions de plants d'arbres durant la campagne 2020/2021. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a également fait part du lancement, sur instructions du Premier ministre, d'une opération de «recensement des dégâts et l'indemnisation (financière ou en nature) des éleveurs et agriculteurs et autres personnes sinistrées». Le ministre des Affaires

religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a considéré, quant à lui, que le «reboisement est un acte de piété avant tout», soutenant que «toute personne ayant causé un incendie de forêt volontaire sera soumise à la justice divine, avant celle des humains». «L'Islam préconise la sauvegarde de l'environnement et du couvert végétal, considéré comme un élément essentiel à la vie», a ajouté Youcef Belmehdi, estimant que la campagne actuelle est une «opportunité pour semer l'espoir». «Les imams et les prédicateurs sont mobilisés pour ancrer la culture du respect de l'environnement et la lutte contre tous les phénomènes nuisibles susceptibles de porter atteinte au citoyen et à son environnement».

Communication

Belhimer annonce le lancement d'un programme d'action pour la révision des cadres juridiques régissant le secteur

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a annoncé, ce samedi, que son département avait entamé la mise en œuvre d'un programme d'action reposant essentiellement sur la révision des cadres juridiques régissant le secteur, notamment la loi organique de l'information, la loi sur l'audiovisuel et la généralisation de la numérisation du secteur.

Dans un entretien diffusé sur le site électronique «Inter News», le ministre a fait savoir que son département avait lancé la mise en œuvre de ce programme à travers des activités et des rencontres, dont l'organisation d'ateliers thématiques, sauf que ces activités ont été reportées, en raison de la conjoncture sanitaire due à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus. «Nous tentons de trouver des formules alternatives pour poursuivre les réformes», a-t-il dit. «Il faut prendre en considération que les réformes arrêtées par le ministère de la Communication dépendent désormais de la révision de la Constitution et de ce qui en découlera comme lois organiques et lois ordinaires», considère M. Belhimer. Pour ce qui est de la carte de presse professionnelle, le ministre a précisé que cela exige l'élaboration d'un arrêté portant création d'une commission provisoire chargée de l'attribution de la carte et l'organisation d'élections pour l'installation d'une commission permanente chargée de l'attribution de la carte de presse professionnelle. À une question sur les lois régissant le secteur et «le retard» dans la publication du cahier des charges de l'audiovisuel, le ministre a précisé que les textes régissant l'audiovisuel «existent», rappelant qu'ils ont été publiés en 2016. Le ministre a rappelé, à ce propos, le décret exécutif N° 16-220 du 11 août 2016 fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'appel à candidature pour l'octroi de l'autorisation de création d'un service de communication audiovisuelle thématique, ainsi que le décret exécutif N° 16-222 du 11 août 2016 portant cahier des charges générales fixant les règles imposables à tout service de diffusion télévisuelle ou de diffusion sonore. M. Belhimer a annoncé que le secteur de la communication «a entrepris l'élaboration du

projet de décret exécutif régissant l'activité des agences de communication, aussi bien que du projet d'arrêté portant appel à candidature pour l'ouverture de services audiovisuels de droit algérien, diffusés via le satellite algérien - ALCOM SAT1- ». Concernant l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) qui a connu récemment un changement à sa tête, le ministre a précisé que «celle-ci n'est pas l'unique institution qui a connu ou qui va connaître un tel changement tant dans le secteur de la communication que dans d'autres secteurs et institutions», indiquant que «l'Etat demeure fort de ses institutions d'autant que les efforts individuels se complètent», en ce sens qu'«investir dans toutes les contributions est à même de constituer des ajouts devant développer la performance de l'institution en permanence». Pour ce qui est de la révision des critères d'accès à la publicité publique pour les journaux nationaux, M. Belhimer a indiqué que «ces règles, au nombre de 15, fixant l'accès à la publicité publique pour les journaux qui remplissent ces conditions et ces critères objectifs, entreront en vigueur à partir de janvier 2021». Interrogé sur les retombées de la pandémie du coronavirus dans la vie publique, à l'instar de la suspension sine die du transport interwilayas et la situation de certains transporteurs privés, M. Belhimer a fait savoir que «les retombées de covid-19 sur les différents aspects de la vie, dont économiques, sont malheureusement un dénominateur commun entre tous les pays du monde touchés par cette pandémie mortelle depuis neuf mois». Evoquant le Hirak populaire, le ministre a affirmé que «ce mouvement est issu du peuple qui a décidé de sortir dans des manifestations pacifiques exemplaires afin d'exprimer son refus des dépassements de l'an-



cien système envers toutes les catégories du peuple et contre un cinquième mandat d'un président incapable d'exercer ses prérogatives constitutionnelles». «Partant, l'Algérie nouvelle, sous la conduite du président de la République, a «adopté le Hirak populaire à travers sa constitutionnalisation et la prise en charge de ses revendications légitimes dans les 54 engagements contenus dans le programme du président de la République». Par consé-

quent, cette position et la réalité vécue mettent en échec les agendas de certaines parties hostiles à l'Algérie nouvelle, lesquelles prétendent, caressent le rêve ou manœuvrent pour faire durer ce qu'elles appellent le Hirak afin d'appliquer des modèles concoctés dans les laboratoires du néolibéralisme sous couvert de nous «inculquer» la démocratie», a soutenu le Porte parole du Gouvernement.

A.S. / Ag.

Commerce

Rezig appelle les partenaires professionnels à renforcer le niveau de vigilance

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a appelé, hier, les partenaires professionnels à renforcer le niveau de vigilance et de sensibilisation aux dangers de la pandémie de la Covid-19. «Dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour limiter la propagation de la Covid-19, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a présidé, hier au siège du ministère, une réunion en présence du Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Benchahra et du président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulénouar», lit-on dans le communiqué du ministère publié sur sa page Facebook. Cette réunion intervient dans le cadre de la série de rencontres tenues par le

ministre avec les partenaires professionnels à l'effet de «renforcer le niveau de vigilance et de sensibilisation aux dangers de la propagation de la pandémie». Précisant que cette démarche se traduira par le «renforcement des actions de sensibilisation et la mobilisation obligatoire de tout un chacun notamment les commerçants», le ministère a rappelé que cette catégorie avait déjà pris part aux précédentes actions de lutte contre la pandémie aux côtés des différents services publics. Le ministre du Commerce avait émis, jeudi dernier, des instructions fermes aux directeurs régionaux et de wilayas concernant l'impératif d'être présents sur le terrain 24h/24 et 7j/7 et de se mobiliser en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle à l'instar des cadres et des fonc-

tionnaires du secteur, depuis le début de cette pandémie en mars dernier. Il s'agit aussi d'assurer le suivi de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures décidées par le gouvernement pour limiter la propagation de la pandémie, aussi bien que la coordination totale sous la direction des walis de la République au sujet de toute décision d'urgence susceptible de protéger la santé du citoyen. Le ministère avait décidé auparavant de la généralisation de la vente des bavettes auprès des différents commerçants sans autorisation préalable de la part du secteur, et ce pour alléger la pression sur les pharmacies et mettre ce produit préventif à la portée de tous les citoyens.

H. M.

Feux de forêts

La Fédération des travailleurs des forêts salue la réaction rigoureuse des autorités judiciaire et sécuritaire

La Fédération nationale des travailleurs des forêts, de l'environnement et de la nature a salué la réaction rigoureuse des autorités judiciaire et sécuritaire qui ont sanctionné les mains internes soudoyées et étrangères complotistes ayant porté atteinte à la stabilité du pays et anéanti les atouts naturels et économiques nationaux, a indiqué la FNTFEN. La Fédération a également dénoncé les parties qui «ont ôté la vie à des citoyens et asséché la source de leurs biens, dans le but de créer un climat de terreur et de tension sociale».

Par ailleurs, elle a salué «le suivi et l'intérêt porté personnellement par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui n'a pas hésité à se rendre sur le terrain pour encourager les agents qui ont affronté avec dévouement et abnégation les flammes destructives et sauvé la vie des citoyens riverains des zones sinistrées». A ce propos, la FNTFEN a appelé à l'impératif «d'accorder un intérêt particulier au présent et à l'avenir de la richesse nationale forestière qui connaît depuis quelque temps un saignement aigu, une démolition systématique et des

agressions dangereuses». Dans ce contexte, elle a souligné la nécessité de prendre en charge sérieusement et urgemment le secteur des forêts en lui accordant «une place et une attention singulière du point de vue structurel, professionnel et juridique», jugeant primordial «la mise en place d'une cellule de suivi multisectorielle, chargée de l'intégration des populations rurales dans les opérations de prévention et protection des forêts, ainsi que de la création d'activités économiques durables». La FNTFEN réitère «son soutien absolu» à la

position rigoureuse du Premier ministre en réaction aux crimes délibérés et provoqués à l'encontre du patrimoine naturel de la patrie et de l'économie nationale. De même qu'elle le sollicite en vue de «promulguer des lois interdisant définitivement tout investissement ou projet économique ou touristique à l'intérieur ou dans le périmètre des zones forestières détruites délibérément en les classant zones protégées par la loi, et en procédant à leur reboisement et réaménagement».

B. O.

El Guerguarat

L'APLS continue de bombarder les positions des forces d'occupation marocaines

L'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) poursuit ses attaques contre les positions des forces d'occupation marocaines dans le mur de l'humiliation et de la honte, causant des pertes humaines et matérielles. Selon le communiqué militaire numéro 08 relayé par l'agence de presse sahraouie (SPS), les attaques ont causé des pertes humaines et matérielles dans les rangs de l'armée d'occupation marocaine.

«**J**eudi, des détachements avancés de nos courageux combattants ont lancé de violentes attaques contre les positions ennemies», a indiqué le communiqué, soulignant que les attaques ont ciblé la zone d'Alfayeen dans le secteur de Farsia, bombardé deux fois de suite. Les bombardements ont également visé les «retranchements des forces d'invasion marocaines dans la région d'Oum Adakane dans le secteur de Bakari», en faisant reculer les bases d'occupation dans la région d'El Rous Essebt, dans le secteur de Mahbes, a ajouté le communiqué militaire. Outre ces positions, les zones d'Ichdhimiya et Oum Lakta dans le secteur de Mahbas ont été la cible de violents bombardements et à un autre bombardement visant la zone d'Aklebat Al Akkaya dans le secteur d'Aousserd. Concernant les attaques lancées par l'APLS aujourd'hui, vendredi, «de violents bombardements ont été menés contre la zone de Ross Odi ou Rukba dans le secteur de Mahbas, et un autre bombardement a visé la zone de Rus Fudra Al Tamat dans le secteur de Hawza». L'APLS poursuit ses attaques intensives contre les positions des forces d'occupation marocaines depuis vendredi dernier, après que ces dernières ont violé l'accord de cessez-le-feu en attaquant des civils sahraouis sans défense, qui manifestaient pacifiquement devant la brèche illégale d'El Guerguarat.

Des parlementaires allemands appellent le Maroc à cesser de nier le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Des parlementaires allemands ont appelé, ce samedi, le Maroc à cesser de nier le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à «refuser le droit de la dernière colonie en

Afrique de mettre fin au colonialisme». Dans un communiqué, les députés Frank Heinrich des chrétiens-démocrates, Kirschen Tack du Parti social-démocrate, Seven Dagdlin du Parti de gauche, Katia Koyle du Parti vert et Jedi Jensen et le Parti libéral allemand, ont affirmé que l'agression militaire du Maroc «contre le mouvement pacifique de protestation des Sahraouis dans la région d'El Guerguarat est inacceptable». Les forces d'occupation marocaines, «par leurs actions, violent le cessez-le-feu en vigueur depuis 1991 et conduisent à une escalade de la violence

au Sahara occidental», ont-ils ajouté. Le communiqué a souligné l'impératif d'une «solution pacifique au conflit qui dure depuis plus de 40 ans et qui nécessite la tenue d'un référendum tant attendu au cours duquel le peuple sahraoui décide de son sort, comme le stipulent les résolutions pertinentes des Nations unies», ajoutant que le Maroc «ne peut pas empêcher ce référendum et continuer à refuser le droit de la dernière colonie en Afrique de mettre fin au colonialisme». Les parlementaires allemands ont appelé le gouvernement de leur pays à «travailler au sein

de l'Union européenne et du Conseil de sécurité des Nations unies et à coopérer avec l'Union africaine afin de mener une initiative diplomatique en vue d'un arrêt immédiat des combats et d'un retour à l'accord de cessez-le-feu». Ils soulignent que si le royaume du Maroc «continue de faire obstacle au référendum sur l'avenir du Sahara occidental, comme il l'a fait au cours des 29 dernières années, l'accord commercial entre l'Union européenne et le Maroc devrait être suspendu et l'exploitation des ressources du Sahara occidental occupé devrait cesser».



Tests PCR

«Les prix appliqués par le privé sont excessifs»



Le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), le Dr Fawzi Derrar, s'est exprimé sur les prix des tests PCR utilisés pour la détection des personnes contaminées par le coronavirus (Covid-19). Le Dr Derrar a jugé que les prix appliqués par les laboratoires privés sont «excessifs».

Dans un entretien accordé au journal *Liberté* et publié hier, le Dr Derrar a été interrogé la variation du prix de la PCR entre le public et le privé et s'il y a lieu de plafonner les prix. «À l'international, le prix du test PCR oscille entre 100 et 120 euros. Par rapport aux 7 dollars des tests antigéniques, la différence de coût est très importante», a indiqué le DG de l'IPA, en soulignant que «chez nous, ce n'est pas figé, la politique de convention nous permet de trouver toujours un bon prix avec les clients.

En tenant compte des réactifs utilisés, nous étions tombés au départ à 15.000 DA».

«C'est un prix qui découle du prix appliqué sur le marché mondial des réactifs. Maintenant, nous sommes en train de reve-

nir sur ce prix-là pour le baisser et le rendre plus accessible», a-t-il expliqué en relevant que «les prix appliqués par le privé sont excessifs». «La plupart des laboratoires privés s'approvisionnent seuls sans passer par l'IPA. Il faut absolument aller vers une politique des prix», a précisé le Dr Derrar. Evoquant le problème de manque de réactifs, le DG de l'IPA a indiqué : «Je pense que le problème d'approvisionnement en réactifs n'est pas posé en tant que tel, puisque les fournisseurs de réactifs sont là et assurent la couverture de la demande nationale. Je dirais plutôt qu'il y a des difficultés liées à la gestion au niveau de la structure de dépistage elle-même.» S'agissant du nombre de laboratoires autorisés à effectuer les tests, le Dr Derrar a indiqué que «jusqu'à la semaine dernière, nous étions à 45 laboratoires publics et à une vingtaine d'autres de droit privé que l'IPA a validés et homologués». En outre, il a fait savoir que «jusqu'à la semaine dernière, nous avons atteint un chiffre qui avoisine les 300 000 prélèvements effectués sur l'ensemble du territoire national.

Résolution du problème de liquidité, ouverture des banques à l'étranger
et encouragement de la finance islamique

Le ministre des Finances rassure les sénateurs

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a confirmé que l'Algérie ne recourra jamais à l'emprunt extérieur lors de la prochaine phase, rassurant les membres de Conseil de la nation que le gouvernement n'envisage pas de recourir à l'endettement auprès des institutions financières internationales, tout en révélant que de grands progrès ont été enregistrés dans le projet d'ouverture des agences bancaires algériennes à l'étranger, et que le processus se déroulera dans un proche avenir au niveau des capitales européennes et africaines.

Le ministre des Finances a affirmé lors d'une réunion avec des membres de la Commission des affaires économiques et financières de Sénat qu'«il n'y aurait pas d'emprunt extérieur au cours de la prochaine étape, et l'une des solutions disponibles pour financer et récupérer les liquidités existantes en dehors des banques, est d'encourager la finance islamique», et de révéler «dans quelques jours, le gouvernement s'apprête à annoncer l'ouverture d'une banque islamique algérienne 100% publique», s'agissant de la crise de liquidité qui a refait surface ces derniers temps, le ministre assure que le problème sera définitivement résolu à partir du mois de décembre prochain. Dans ce même volet, le ministre a expliqué que la raison de la crise de liquidité en Algérie est due aux mesures de confinement qui ont été imposées afin de faire face à la pandémie du corona, depuis le mois de mars dernier. Alors que la question est liée à la fermeture du commerce, des hôtels, des frontières terrestres, aériennes et portuaires, ce qui a considérablement réduit, selon le ministre des Finances, le volume de liquidités financières circulant par les voies officielles. Aymen Benabderrahmane a souligné qu'un plan d'action élaboré a été préparé au niveau du ministère des Finances pour faire face à la crise et l'éliminer dans un délai maximum de 10 jours, tout en déclarant: «Je vous promets de mettre fin à la crise de liquidité dans un délai maximum de 10 jours.» En ce qui

concerne les banques algériennes qui seront ouvertes à l'étranger, le ministre a expliqué que des agences bancaires seront ouvertes dans les capitales européennes, tandis qu'une autre banque publique, en partenariat avec une banque africaine, ouvrira une agence dans les pays africains. Le ministre n'a pas évoqué le nom de cette banque, ni le pays que l'Algérie compte ouvrir une banque publique à son niveau. Le ministre a souligné que l'ouverture des banques algériennes à l'étranger, l'ouverture d'une banque 100% islamique et le lancement des services islamiques dans les banques publiques et privées contribueront grandement à attirer les fonds dormants en dehors des banques, et protège notamment l'Algérie de recourir à l'emprunt extérieur, en soulignant «notre situation financière n'est pas mauvaise, bien au contraire la situation est contrôlée, et nous n'aurons pas besoin de recourir à l'endettement extérieurs». En revanche, concernant le dossier de régularisation des titulaires des contrats de pré-emploi, Aymen Benabderrahmane a expliqué qu'un montant de 159,9 milliards de dinars a été alloué à l'opération. «C'est un montant très suffisant pour couvrir ces dépenses, soulignant que les comités d'État n'ont que pour accélérer leur mise en œuvre», dira le ministre. Dans sa présentation du projet de loi de finances pour l'année 2021, le ministre a évoqué les indicateurs de cadrage macroéconomique et financier qui ont été adoptés lors de l'élaboration du pro-



Ph : Fateh Guidoum ©

jet de loi, et la politique budgétaire qui sera adoptée en 2021 et s'étend aux années 2022 et 2023, ajoutant que les hypothèses les plus importantes retenues pour préparer les prévisions 2021-2023 sont la stabilité du prix de référence pour un baril de pétrole brut à 40 dollar, et la stabilité du prix de marché

pour un baril de pétrole brut à 45 dollars le baril. En outre, le taux de change du dinar, par rapport au dollar, devrait atteindre une moyenne annuelle de 142,20 au cours de l'année 2021, 149,30 DA en 2022 et 156,78 DA en 2023.

M.W. Benchabane

ZLECA

La BAD appelle à une industrialisation plus rapide des économies africaines

La Banque africaine de développement (BAD) a appelé à une industrialisation plus rapide des économies africaines à l'ère de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). «A l'avant-garde de la promotion de politiques industrielles intelligentes et de la mobilisation de fonds de développement des infrastructures pour l'Afrique, la BAD exhorte le continent à accélérer l'industrialisation pour la transformation des économies africaines», a indiqué l'Institution dans un communiqué publié sur son site web. Cet appel a été lancé à l'occasion de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, célébrée chaque année le 20 novembre sous le thème «L'industrialisation inclusive et durable à l'ère de la Zleca». L'événement offre aux gouvernements et aux partenaires de développement la possibilité d'explorer ou de mettre en évidence des initiatives qui font progresser l'industrialisation de l'Afrique, souligne la BAD. Cité dans le communiqué de la BAD, le vice-président de la Banque, Solomon Quaynor, a déclaré: «L'industrialisation, où nous ajoutons de la valeur à ce que nous produisons de manière compétitive, puis exportons, et échangeons également entre nous dans le cadre de la Zleca sur un marché de 1,3 milliard de personnes, doit être priorisée et réalisée.». La BAD a, dans ce sillage, affirmé qu'elle continuait d'appuyer l'opérationnalisation de la Zleca. «La Banque travaille avec les pays africains qui élaborent des stratégies de mise en œuvre de la Zleca, les aidant à renforcer leurs capacités et à tirer parti des opportunités offertes par la libéralisation des échanges», souligne l'Institution. Selon la Revue annuelle de l'efficacité du

développement *Ader* 2020 de la Banque publiée cette semaine» lorsque les entreprises peuvent commercer au-delà des frontières, l'industrie peut se développer, les économies peuvent se diversifier et les pays peuvent progresser dans la chaîne de valeur». Le rapport souligne aussi que les investissements de la BAD en 2019 ont profité à un million de personnes précisant que «les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) qui ont bénéficié des projets de la Banque ont triplé leur chiffre d'affaires à 1 milliard de dollars». «La pandémie a, également, créé des opportunités pour l'Afrique de renforcer les capacités de fabrication locales de médicaments de base et essentiels, d'équipements de protection individuelle et d'autres équipements médicaux». Il est d'autre part, indiqué que la Banque «entreprend une étude novatrice pour élaborer un plan à cet effet, qui sera prêt avant la fin de l'année. Le plan mettra en évidence les opportunités, les défis, les réformes politiques requises, les fenêtres de financement et les partenariats stratégiques à forger pour y parvenir».

Un catalyseur pour accélérer l'investissement en Afrique dans le cadre de la Zleca

La Banque africaine de développement (BAD) organise, le 24 novembre courant, un webinar de présentation des opportunités de commerce et d'investissement dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (Zleca), a annoncé la BAD. Organisé en collaboration avec

la douane coréenne, ce webinar aura pour thème «La pandémie de Covid-19 : un catalyseur pour accélérer l'investissement en Afrique dans le cadre de la Zleca», a précisé la même source dans un communiqué publié sur son site web. Il servira de cadre de partage de connaissances, de mise en relation, et explorera les décisions politiques cruciales et la portée des investissements nécessaires pour atténuer les effets dévastateurs de la pandémie de Covid-19, ajoute l'Institution africaine. Selon la BAD, les experts participants à cette rencontre à distance traiteront de la transition de l'aide au commerce vers les investissements afin de permettre aux pays africains d'entrer dans la nouvelle donne mondiale. Il s'agit également de procéder à un examen croisé des besoins post-Covid-19 pour rééquiper, réinitialiser et redémarrer le commerce et l'investissement dans les pays membres dans le cadre de la Zleca. Cette rencontre vise également à divulguer et finaliser les mesures requises pour renforcer les réformes relatives au climat des affaires en Afrique tout en mettant l'accent sur la compétitivité. Identifier les mesures nécessaires pour réduire les coûts pour conduire des affaires, en insistant sur les plateformes TIC et logistiques, la facilitation du commerce transfrontalier et le renforcement des chaînes de valeur régionales du continent, figurent aussi parmi les objectifs de ce webinar. Outre les décideurs politiques, les Communautés économiques régionales, les PME, les participants à cet événement seront des membres du secteur privé et d'autres parties prenantes.

Moussa O. / Ag.

ONA

Plus de 17 000 opérations de désinfection réalisées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19

L'Office national de l'assainissement (ONA) a annoncé, hier, dans un communiqué avoir mené plus de 17 000 opérations de désinfection effectuées depuis le début de la pandémie. «Ces opérations ont été menées en coopération avec les autorités locales, l'environnement, les forêts, la Protection civile, les associations locales et étatiques». «L'Office joue un rôle important à travers les opérations de désinfection qu'il mène sur les espaces publics, les rues et les

quartiers résidentiels, les sièges d'institutions, les écoles et les hôpitaux. A ce titre, plus de 17 000 opérations de désinfection ont été effectuées depuis le début de la pandémie. «Au cours de ces opérations, des équipes d'agents ont été engagées et tous les moyens matériels nécessaires ont été mobilisés, y compris les camions hydrocureurs, des pompes à eau et les produits de nettoyage et de désinfection», a fait savoir l'ONA, soulignant que ces opérations ont

ciblé aussi de nombreuses zones d'ombre. En plus de ces campagnes, l'Office a mis en place un comité de suivi de l'évolution des cas de coronavirus dans l'entreprise, selon les instructions du ministère des Ressources en eau. Ce comité fait le suivi de l'évolution des cas de contamination et donne des orientations pratiques afin d'éviter l'augmentation de la pandémie au sein de l'établissement conformément au protocole sanitaire de lutte contre la maladie. Aussi,

dès l'apparition des premiers signes de la deuxième vague, l'ONA a procédé à la relance des opérations de désinfection et de nettoyage à travers toutes ses zones et unités, en exploitant toutes les ressources humaines et matérielles, a indiqué l'Office qui gère le réseau d'assainissement de 57 000 km à travers 1151 communes réparties sur 44 wilayas. L'ONA compte à son actif 155 stations d'épuration et 510 stations de relevage.

Tizi-Ouzou

1000 lits d'hospitalisation et 70 de réanimation, mobilisables

Un total de 1000 lits d'hospitalisation et de 70 autres de réanimation, peuvent être mobilisés au niveau de Tizi-Ouzou, pour la prise en charge des malades atteints de la Covid-19.

Pour faire face à la recrudescence des cas de contamination par le nouveau coronavirus enregistrés au niveau de la wilaya et sur orientations du wali Mahmoud Djamaâ, «la Direction de la santé et de la population (DSP) a augmenté la capacité en lits d'hospitalisation mobilisables, qui passe de 793 initialement dédiés pour les cas Covid-19, à 1000 lits pouvant être mobilisés en cas de besoin». Concernant les lits dédiés à la réanimation et qui sont actuellement au nombre de 37, ils pourront être portés à 54 lits en cas de nécessité. En outre au titre du réajustement des dispositifs de prise en charge de cette pandémie, en les adaptant aux exigences de l'évolution de la pandémie, il a été décidé de doter les établissements de santé équipement de réanimation et d'augmenter la capacité et stockage de l'oxygène médical ce qui permettra d'augmenter la capacité de prise en charge en réanimation à 70 lits. Relevant que les services dédiés à la prise en charge de la covid-19 «ne sont pas saturés», le même communiqué précise qu'à la journée de mercredi dernier les 793 lits sont occupés à hauteur de 51 % pour les malades hospitalisés et 45 % pour les malades en réanimation médicale. La wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'un «formidable potentiel», en termes de capacité d'hospitalisation représenté par un total de 2250 lits. «Les capacités en hospitalisation n'étant pas saturées, l'accès des malades pour les soins relevant des autres pathologies reste garanti aux usagers à travers les structures de santé de la wilaya». Outre ce volet d'hospitalisation, la DSP a également mis en œuvre d'autres mesures visant à limiter la propagation du virus Corona, et qui portent notamment sur la prévention à travers un plan d'information, de communication et de sensibilisation afin d'inciter les citoyens à plus de vigilance et au respect de mesures barrières (distanciation physique, port de masques de protection, hygiène générale et respect des mesures de confinement). Il a été aussi procédé à «l'intensification des enquêtes épidémiologiques pour rompre la chaîne de contamination» au renforcement des



Services d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP) des EPSP pour la sensibilisation du grand public ainsi que dans le mode du travail et à la mobilisation des équipes des Unités de soin (UDS) pour encadrer les enquêtes en milieu scolaire». Les mesures dédiées à la prise en charge du personnel de santé ont été également engagées. Il s'agit notamment du renforcement de la disponibilité des moyens pour sa protection de la mobilisation des structures d'hébergement, entièrement équipées à travers les auberges de jeunes réparties sur le territoire de la

wilaya, et certaines structures hôtelières qui leur sont destinées en cas de besoins ou de confinement, le cas échéant. Le dispositif spécial Covid-19 mis en œuvre par la DSP «se caractérise par son adaptabilité. Il est conçu pour évoluer en fonction de l'évolution de la pandémie et toutes les ressources du secteur, qui recèle un potentiel appréciable et très conséquent, peut être mobilisé dans l'impérieuse nécessité afin de faire face aux exigences de la situation, qui est actuellement cernée et reste maîtrisée».

Kahina T.

Médéa

Instructions pour l'achèvement du pont d'Oued El Maleh dans les meilleurs délais

Les travaux de reconstruction du pont d'Oued El-Maleh, dans la commune de Sidi-Naâmane (est de Médéa), qui s'est effondré mi-septembre 2019 suite aux intempéries, qui ont frappé la région, avancent à un rythme «peu satisfaisant» et des instructions ont été données pour son achèvement avant le début de l'hiver. La reconstruction du pont, situé sur un tronçon de la route nationale (RN) 18, a été confiée fin septembre 2019 à la Société algérienne des ponts et travaux d'art (Sapta), maître d'œuvre de plusieurs ouvrages d'art du projet de l'autoroute nord-sud (Chiffa-

Berrouaghia), pour une durée n'excédant pas huit mois. Or, après plus de 14 mois du lancement du chantier, les travaux de reconstruction enregistrent un taux d'avancement d'environ 70 %, d'où l'insistance du chef de l'exécutif local, Djahid Mousse, lors de son déplacement sur le chantier, d'accélérer la cadence de réalisation de l'ouvrage en question, à travers notamment le renforcement des moyens et des équipes intervenant sur le site. L'entreprise en charge du projet a été sommée de le livrer dans un délai (très proche), de sorte à éviter la fermeture de cet axe routier

stratégique en cas de nouvelle crue, et mettre aussi un terme aux désagréments occasionnés aux usagers de cette route nationale, qui relie entre deux importantes agglomérations urbaines de l'est de la wilaya, en l'occurrence Berrouaghia et Béni-Slimane. Une déviation avait été aménagée au lendemain de l'effondrement du pont, au lieu-dit Ouled Rahmoune, pour maintenir la circulation automobile et le transport de marchandises entre plusieurs localités de l'Est de la wilaya et éviter également aux usagers de ce tronçon de la RN18 de faire de longs détours.

Boumerdès

Plus de 2000 infractions contre le dispositif de prévention anti-Covid-19

La sûreté de wilaya a fait état de 2049 infractions contre le dispositif de prévention anti-Covid-19 durant la semaine écoulée. Un délit passible, pour rappel, d'une peine d'emprisonnement de trois (3) jours ou plus et d'une amende de 10.000 DA. Bien que ce chiffre reste largement inférieur par rapport au nombre de contraventions, les policiers se montrent désormais intraitables aussi bien avec les gens ne portant pas de bavettes que les commerçants et les transporteurs qui ne se conforment pas aux règles visant à limiter la propagation de la Covid-19. Ils ont établi des PV d'infraction contre 1649 personnes n'ayant pas porté de masque de protection, 166 commerçants, 35 chauffeurs de bus, 11 chauffeurs de taxi et 20 automobilistes qui circulaient sans autorisation durant les horaires de confinement, précise la même source. Pour certains, la police a mis du retard pour sévir. «C'est ce qu'il fallait faire. Le port de bavette n'est pas une mer à boire. C'est un geste qui pourrait sauver des vies, mais il se trouve encore des gens inconscients et irresponsables qui prennent le virus pour une vue de l'esprit. Ils oublient qu'ils peuvent se tuer ou tuer leurs parents par leur comportement», se désolé une femme abordée dans une supérette à Boumerdes. Durant les premiers mois de la pan-

démie, les récalcitrants étaient rarement inquiétés. Les regroupements et la circulation automobile étaient tolérés, notamment dans les communes de l'est de la wilaya où plusieurs convois de la gendarmerie avaient été caillassés par des jeunes en colère. Si la police fait preuve de fermeté contre les individus exposant leur vie et celle des autres au danger, les gendarmes, eux, se contentent parfois des campagnes de sensibilisation à l'aide de mégaphones, mais beaucoup reste à faire en la matière. De nombreux citoyens dénoncent le maintien des fêtes de mariage malgré la recrudescence du nombre des contaminations et la saturation des trois hôpitaux de la région. Avant-hier, le chargé de communication de la DSP a souligné que les services de réanimation sont submergés depuis plusieurs jours. «Il ne sert à rien de demander aux gens de porter des bavettes, de ne pas sortir la nuit et d'accéder aux magasins à tour de rôle si on laisse faire les fêtes de mariage et les braderies alors que celles-ci favorisent énormément la circulation du virus. On dit que la 2^e vague a démarré à cause des meetings ayant précédé le référendum, mais on voit encore pire dans les fêtes et les enterrements», s'offusque un citoyen de Bordj Menaïel.

Blida

Ouverture de trois nouvelles lignes de transport de voyageurs

Le parc de transport des voyageurs de la wilaya de Blida a été renforcé par trois nouvelles lignes devant désenclaver certaines zones et atténuer les difficultés de transport des citoyens. Les trois lignes ouvertes relient Souk Kessab (centre-ville de Blida) à Amroussa, en passant par l'université de Soumâa, à Béni Merad, puis par la nouvelle gare routière, dans la commune de Chiffa, qui enregistre une hausse dans les déplacements des citoyens vers le centre-ville de Blida. Le directeur de wilaya des transports a fait état, en outre, du renforcement du parc de l'entreprise de transport urbain de la wilaya, durant la semaine en cours, par cinq nouveaux bus, dans le cadre de l'effort de désenclavement et de facilitation des déplacements des citoyens, d'une part et, d'autre part, pour inciter au respect des mesures de distanciation sociale durant le transport des voyageurs afin d'éviter la propagation de la Covid-19, a souligné le même responsable, avant d'appeler les citoyens à «préserver cet acquis, car il s'agit d'un bien public». La capacité d'accueil des bus en temps ordinaire peut atteindre 500 places, «ce qui permettra d'atténuer considérablement les problèmes d'attente des citoyens au niveau des arrêts de bus». Sur un autre plan, le directeur des transports de Blida a signalé que ses services ont «intensifié ces derniers temps, les actions de contrôle de l'application des mesures de prévention contre la Covid-19 au niveau des moyens de transport publics et privés. Nous avons constaté une prise de conscience de la part des transporteurs pour l'application de ces mesures». Il a cité pour preuve de cette prise de conscience, le recul considérable enregistré dans le nombre des transporteurs contrevenants, qui est passé d'une trentaine par jour à deux ou trois au plus, insistant sur l'application de mesures répressives rigoureuses à leur encontre, pouvant aller jusqu'au retrait du permis de transport pour une période de dix jours.

Tébessa

Ouverture d'une enquête relative au trafic de foncier à Chréa

Les services de police de la daïra de Chréa dans la wilaya de Tébessa ont ouvert une enquête sur une affaire d'attribution illégale d'un lot de terrain par des fonctionnaires du cadastre, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tébessa.

Cette enquête a été ouverte en coordination avec le parquet suite à des informations parvenues aux services de la police dénonçant une subtilisation d'une assiette foncière dans la commune de Chréa, (45 km à l'Ouest de Tébessa) par des fonctionnaires des services du cadastre dans la même collectivité locale, a précisé le même document, relevant que dans le cadre de cette enquête, 23 individus, cadres et fonctionnaires du cadastre et élus locaux ont été auditionnés. Les investigations approfondies ont démontré qu'une assiette foncière du

domaine de l'Etat a été dérobée, que des documents officiels ont été falsifiés et des terrains ont été vendus d'une manière illégale avec la complicité de fonctionnaires, de cadres et d'élus locaux. Après l'audition des parties concernées, présumés coupables et témoins, le dossier de cette affaire a été transféré au tribunal de Chréa, où les personnes impliquées sont poursuivies pour «abus de pouvoir», «octroi d'indus privilèges», «faux et usage de faux en écriture publique», «falsification de données» et «atteinte à la propriété».

Amine G.



Skikda

Fermeture d'un CEM et l'institut de formation paramédicale par arrêtés du wali

Le wali de Skikda, Abdelkader Bensaïd, a promulgué, jeudi, deux arrêtés portant fermeture du collège d'enseignement moyen (CEM) Frères-Bouzghaïa et l'Institut national de formation paramédicale de la ville de Skikda, suite à la détection de cas Covid-19. Cette fermeture qui s'inscrit dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du

Covid-19 court «pour une durée de 15 jours à compter de ce jeudi». Le directeur de l'éducation par intérim, Belkacem Benyasri, a déclaré qu'il y a 10 jours deux collégiennes du CEM ont été atteintes du Covid-19 et la situation a ensuite évolué pour atteindre 15 cas parmi les staffs administratif, médical et pédagogique de l'établissement. Un rapport

détaillé a été adressé à la commission scientifique au cabinet du wali donnant lieu à cet arrêté de fermeture pour 15 jours. De son côté, le directeur de la santé Mahieddine Tiber a indiqué que 4 cas de Covid-19 ont été enregistrés à l'Institut national de formation paramédicale motivant cette décision de fermeture temporaire.

Jijel

Le bureau de l'Association des oulémas musulmans algériens de Sétif octroie des aides médicales à l'hôpital de Jijel

L'hôpital Mohamed-Seddik-Benyahia de Jijel a reçu, jeudi soir, un don d'aides médicales octroyé par le bureau de la wilaya de Sétif de l'Association des oulémas musulmans algériens pour la prise en charge des malades de la Covid-19. Ces aides collectées par les annexes de l'Association des oulémas musulmans algériens des wilayas de Guelma et Bordj Bou Arreridj contiennent du matériel médical

divers en plus de la mobilisation d'une équipe médicale composée de 5 médecins privés en signe de contribution aux efforts de lutte contre cette pandémie, a précisé le président du bureau de Sétif de l'Association des oulémas musulmans algériens, Moussa Mili. Le même responsable a indiqué que les médecins faisant partie de cette caravane d'aide séjourneront 3 jours à l'hôpital de Jijel et auront pour mission

de soutenir le staff médical en place. Les aides médicales réceptionnées par les gestionnaires de l'hôpital de Jijel sont composées de 15 kits d'oxygénation et de ventilation permettant de «soulager les malades du Covid-19 en proie à des difficultés respiratoires en leur évitant d'entrer en phase de réanimation. Les aides contiennent aussi des équipements de mesure du taux d'oxygène dans le sang entre autres en

plus de 24 000 bavettes et 2 quinquaux de gel désinfectant et autres combinaison, visières et masques de protection. Pour rappel, la Direction de la santé et de la population (DSP) de Jijel a reçu jeudi 2 ambulances équipées prêtées par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), en plus de quantités de produits désinfectant et détergents.

Chiheb M.

Souk Ahras

Lancement de la première expérience de culture du colza

La première expérience de culture du colza a démarré jeudi dans la wilaya de Souk Ahras sur une superficie de 410 hectares, a indiqué le directeur des services agricoles, Sid Ahmed Chebah. Les 410 ha consacrés à cette première expérience seront portés à 1000 ha à la prochaine saison 2021/2022, a-t-il déclaré en marge du lancement de cette culture à Ain Tamtmat dans la commune de Zaârouira, en présence du directeur de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) et du secrétaire général de la Chambre locale de l'agriculture. Aussi, 1.273 quinquaux de semences ont été mobilisés par la CCLS pour cette première expérience menée dans les communes de Zaârouira, Merahena, Heddada, Lekhdhara, Ouilène, Tifèch et Sedrata. Le directeur de la CCLS, Karim Belhout, a fait état de son côté de la mobilisation par la coopérative de tous les moyens

humains et matériels pour le succès de cette culture dont l'envoi deux agronomes pour formation aux réglages des semoirs de colza au niveau de l'entreprise nationale des tracteurs agricoles de Constantine. Le secrétaire général de la Chambre de l'agriculture, Hamza Bechihi, a mis l'accent sur l'importance économique de la culture du colza et ses effets bénéfiques pour la fertilisation du sol. La Direction des services agricoles a organisé dernièrement une série de rencontres de sensibilisation et de vulgarisation de la culture du colza sous l'égide de l'Institut technique des grandes cultures. A l'échelle nationale, 3000 ha sont consacrés à cette première expérience de culture du colza, au titre de la feuille de route de développement de cette spéculation conçue par le ministère de l'Agriculture et du développement rural.

El Tarf

Une gestion écologique pour une ville équilibrée et harmonieuse nécessite l'implication de tous

La nécessité de l'implication de tout un chacun en vue d'une gestion écologique appelée à façonner un modèle d'une ville équilibrée et harmonieuse a été soulignée jeudi par les participants à une session de formation à distance, dédiée à l'importance de la préservation de la biodiversité et les principales alternatives de gestion écologique. Les représentants des médias des wilayas d'El Tarf et de Tindouf qui prennent part à cette session de formation, initiée par le ministère de l'Environnement en collaboration avec l'Observatoire national des formations à l'environnement, ont souligné «l'impossibilité de poursuivre la construction de nos villes selon des modes qui ont prouvé leur défaillance par rapport à la gestion saine de notre environnement». Pour ce faire, les participants ont insisté sur la nécessité de «l'implication de l'ensemble des métiers pour dessiner la ville de demain». Cette alternative «impose la participation de l'ensemble des acteurs» dont

l'urbaniste, l'hydrologue, le sociologue et l'artiste afin de parvenir à concrétiser un modèle de ville, harmonieux et respectueux de l'écologie et garantissant la pérennité de la biodiversité». Selon l'ingénieur en environnement et chef de département du centre national de recherche en biodiversité, Naouel Laâlia Madani, la biodiversité qui signifie la vie qui nous entoure sous toutes ses formes, et qui est indispensable à tous les processus vitaux et à tous les services fournis par les écosystèmes de la planète, impose la multiplication des efforts pour pouvoir continuer à en tirer profit des différents services rendus par les écosystèmes tout en veillant à leur préservation. Aussi, le but de ces formations dans ce domaine est-il de parvenir, a-t-elle dit, à «comprendre, entre autres, la problématique de la biodiversité tout en ayant un état des lieux chiffré en Algérie pour pouvoir instaurer un débat sur la biodiversité en ville et sa relation avec la gestion intégrée des espaces verts et, sur-

tout, arriver à la création d'un réseau porté par les journalistes concernant la diffusion des objectifs de la conservation et la protection de la biodiversité». L'accent a été mis, dans ce contexte, sur les campagnes de sensibilisation et d'éducation dédiées à la conservation et à l'utilisation durable de cette richesse, ainsi que sur l'importance de l'actualisation des statistiques relatives à la diversité de cette richesse naturelle en Algérie qui compte 20012 taxons inventoriés dont elle utilise actuellement moins de 1% seulement pour son économie. L'état, les pressions et les menaces qui pèsent sur la biodiversité, ainsi que les actions à concrétiser pour protéger davantage cette richesse, notamment les espèces emblématiques ou menacées en Algérie, dont les aires protégées contiennent 80% de sa biodiversité, ont été débattus par les participants à cette 11^e édition qui se poursuivra jusqu'au 26 novembre courant en mode virtuel en raison de la pandémie liée à la Covid-19.

Sétif

Une cellule de suivi de l'application du protocole sanitaire dans les établissements scolaires

Une cellule de suivi de la mise en œuvre du protocole sanitaire visant à éviter la propagation du Covid-19 dans les établissements scolaires a été installée au niveau de la Direction de l'éducation par la wilaya. Présidant le lancement d'une vaste campagne de distribution de près de 100 000 masques de protection dans les établissements scolaires de la commune d'El Eulma, le wali a indiqué que la commission est composée d'inspecteurs chargés de visiter l'ensemble des établissements des trois paliers et de superviser les opérations de désinfection des établissements ainsi que de sensibilisation des élèves afin de préserver leur santé. La wilaya a mobilisé dans le même objectif les unités de dépistage et de suivi composées de médecins pour assurer le suivi dans les établissements scolaires, a affirmé le chef de l'exécutif de wilaya. À l'école 17- Octobre-1961, le wali a lancé l'opération de distribution aux établissements scolaires de 100 000 bavettes à l'initiative de l'APC d'EL Eulma et de la section d'El Eulma de l'Union générale des commerçants et artisans algériens. L'opération touchera les établissements de toute la commune y compris ceux des localités enclavées ainsi que les familles démunies et les citoyens rencontrés sur les places et espaces publics et dans les administrations. Le wali a salué l'initiative et estimé qu'elle traduit l'engagement des pouvoirs publics à assurer la mise en œuvre du protocole sanitaire tout en encourageant le citoyen à respecter les mesures de prévention.

Recrudescence de l'épidémie Covid-19 à Oran

Nouveau marathon pour les équipes médicales

La recrudescence de la pandémie Covid-19 à Oran, avec de plus en plus de cas graves, relance les équipes médicales de l'EHU 1^{er} Novembre d'Oran et l'hôpital de Hai Nedjma dans un nouveau marathon, marqué par un manque de moyens matériels et humains, de l'avis des experts.

Les équipes, déjà épuisées par de longs mois de lutte acharnée contre le «mal invisible», se retrouvent face à une nouvelle vague, avec des dizaines de cas graves. A la crèche de l'EHU 1^{er} Novembre d'Oran, transformée en unité Covid-19 depuis le début de pandémie, le paysage est affligeant. La quarantaine de lits réservés aux malades les plus graves sont occupés, et les patients sont transférés au fur et à mesure à l'hôpital de Hai Nedjma. Faute de place, les brancards sont transformés en lits de réanimation, branchés à des bouteilles d'oxygène. Certains sont installés dans les couloirs, en attendant qu'une place se libère au niveau de la crèche ou à l'hôpital de Hai Nedjma. Contrairement à la situation ayant prévalu au début de la première vague, l'ambiance semble plus sereine aujourd'hui. «La peur a, peu à peu, cédé la place à une certaine routine», confie la cheffe de l'unité Covid-19 de l'EHU d'Oran, le Pr Dalila Benali. Cette spécialiste n'arrête pas de donner des instructions à son équipe, tout en brossant un tableau de la situation du moment au directeur de l'EHU d'Oran, Dr Mohamed Mansouri, qui a accompagné l'APS dans une visite à l'unité Covid-19 de son établissement, ainsi qu'à l'hôpital de Hai Nedjma, dont la gestion lui a été confiée. Son visage passible laisse transparaître une certaine tristesse. Son regard déterminé ne cache pas complètement son inquiétude. Pourtant, pas de place aux senti-

ments.» Il y a des vies humaines qui dépendent de nous. Nous n'avons pas vraiment le temps de réfléchir à ce que nous ressentons», dit-elle. Ceux qui traversent les couloirs des deux étages de la crèche, découvrent les malades gisant dans leurs lits. Certains sont inconscients, branchés à des appareils qui les maintiennent en vie. «Ils sont intubés» explique le Dr Mansouri. Certains sont allongés, l'air épuisé par la maladie. D'autres sont assis et semblent plus en forme que les autres. «Ils sont tous dans un état grave», tranche le Pr Benali, qui explique que seuls les cas présentant des complications respiratoires sont admis à l'unité Covid-19 et l'hôpital de Hai Nedjma. Ceux qui ne sont pas en danger, sont priés de rentrer chez eux pour se confiner et suivre scrupuleusement le traitement adapté à leur cas. Arrivés à l'hôpital de Hai Nedjma, l'équipe médicale entoure le Dr Mansouri et le Pr Benali. Différents besoins sont exprimés : Plus de lits, plus de respirateurs, plus de personnels. Le directeur de l'EHU annonce la prochaine réception de 200 lits que la Direction locale de la santé et de la population mettra à la disposition de cet établissement hospitalier. Un bienfaiteur a fait don de 20 respirateurs artificiels, ce qui va permettre de doter cet hôpital du nombre égal de lits de réanimation. Pour le personnel, les paramédicaux notamment, il va falloir réorganiser la répartition du travail car, il serait difficile de mobiliser d'autres. Pour



l'heure, on estime que les moyens actuels, renforcés au fur et à mesure, suffisent pour prendre en charge le flux des cas Covid-19, mais la crainte de voir le nombre de cas augmenter pour dépasser les moyens existants plane sur les équipes médicales. «Nous ne sommes pas les seuls à vivre cette situation», souligne le Dr Mansouri. «Les plus grands hôpitaux européens se retrouvent dépassés par le flux des malades» Pour le Pr

Benali, l'épuisement des équipes constitue une grande préoccupation. «Combien de temps encore peut-on tenir ce rythme ?», s'interroge-t-elle. De son côté, le Dr Mansouri, qui affirme passer ses week-ends à l'hôpital depuis des mois, n'a pas la réponse, mais il rappelle qu'il est de son devoir, et celui de tout le corps médical d'ailleurs, de prendre en charge les cas de Covid-19.

L. K. / Ag.

Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella

4.339 nouveaux étudiants inscrits

L'université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella a enregistré l'inscription de 4339 nouveaux étudiants parmi les bacheliers de l'année 2020 lors des inscriptions universitaires finales, qui ont pris fin mercredi à l'issue de dix jours, a-t-on appris du chargé de communication de cet établissement. Labassi Mohamed a indiqué que 3230 étudiants ont effectué leurs inscriptions en se présentant et 1109 autres à distance, signalant que le nombre total des inscrits représente 91,77% de l'effectif total des nouveaux étudiants orientés vers l'université d'Oran 1, soit 4748 étudiants. Les nouveaux étudiants, qui ne se sont pas encore inscrits lors de la période d'inscription finale, auront une date limite jusqu'au 21 novembre, qui est la période initialement désignée pour les transferts. Les étudiants inscrits sont répartis sur plusieurs spécialités disponibles à l'université d'Oran 1, dont 814 étudiants en médecine, 715 en sciences islamiques, 553 en sciences humaines,

573 en sciences naturelles et vie, 420 en sciences technologiques et 433 en langue et littérature arabes, en plus d'autres disciplines. La salle Talahit Bekhlouf du site universitaire Mourad Taleb a été désignée pour l'accueil des étudiants et leur orientation et la Bibliothèque des sciences exactes pour l'inscription en ligne sous la supervision d'une cellule d'inscriptions. La cellule d'information est chargée de communiquer avec les nouveaux étudiants et leurs parents par voie électronique en répondant à leurs interrogations, les orientant et veillant sur l'application stricte des mesures préventives contre le Covid-19 suivant le protocole sanitaire en vigueur. Le nombre d'étudiants à l'université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella pour l'année universitaire 2019-2020 est estimé à plus de 22 000 au niveau de cinq facultés et deux instituts de cet établissement.

Lehouari K.

Mostaganem

Les vendeurs informels évacués du marché Aïn Sefra

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont procédé, jeudi, à l'évacuation des vendeurs informels du marché quotidien Aïn Sefra, sis au centre-ville de Mostaganem, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19. Les policiers ont entamé cette opération, très tôt jeudi, en mettant en œuvre un plan obligeant les opérateurs, activant au sein de cet espace commercial très fréquenté, à appliquer les mesures de prévention contre la propagation de la pandémie, notamment celles du port du masque de protection, du respect de la distanciation corporelle et de la disponibilité des produits stérilisants et désinfectants.

En outre, les vendeurs informels ont été évacués des trottoirs et par conséquent dégagé la voie publique encombrée de manière anarchique et sans scrupule pour les mesures sanitaires prônées par les pouvoirs publics locaux. Le chef de la sûreté de wilaya de Mostaganem, le commissaire divisionnaire, Hamouni Mahmoud, a indiqué, en marge de cette opération, que les forces de l'ordre ont mené, durant la période du 11 au 18 novembre, un contrôle de l'application des mesures préventives au niveau de 875 espaces commerciaux à l'intérieur du territoire de compétence, soulignant que 9079 opérateurs économiques ont fait l'ob-

jet de contrôle depuis le mois d'avril dernier. Selon le même responsable, pas moins de 5916 dossiers d'infractions aux mesures de prévention ont été transférés à la justice durant la même période, dont 706 durant la semaine en cours, notant que 1722 véhicules et motos ont été mis en fourrière, dont 36 de ces embarcations depuis dimanche dernier pour, entre autres, le port du masque de protection (5.602 infractions depuis avril et 669 la semaine écoulée). D'autre part, plus de 12 000 campagnes de sensibilisation ont été menées par les services de police sur ces mesures de prévention, depuis le 2 avril dernier (1115 opérations dernièrement).

Saïda

Réception «prochaine» d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées

Une nouvelle station d'épuration des eaux usées sera réceptionnée dans la commune de Aïn Skehouna (Saïda) début décembre prochain. Cette infrastructure contribuera à l'irrigation agricole en exploitant ses eaux épurées outre la création de nouveaux périmètres d'arboriculture dans le cadre de l'investissement auquel les autorités locales accordent une importance pour relancer le secteur agricole. La direction des ressources en eau ont consacré 1 milliard DA au titre du programme sectoriel pour concrétiser cette station qui s'étend sur une superficie de 2 hectares. Une fois entrée en service, cette STEP devra traiter 2000 m³ d'eaux usées par jour. Le nombre global des stations d'épuration des eaux usées réalisées dans la wilaya de Saïda a atteint 11 permettant de traiter 40 000 m³ d'eau/jour.

Mascara

195 familles bénéficient de l'électrification rurale

Pas moins de 195 familles, réparties sur trois communes de la wilaya de Mascara, ont bénéficié du réseau d'électrification rurale mis en service, jeudi, a-t-on appris du chef de service électricité et gaz à la direction de l'énergie Mohamed Bakhtaoui. Un réseau d'électrification rurale a été mis en service au profit de 66 familles du village Tegagra, dans la commune de Matemore, grâce à un projet financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales à hauteur de 5,8 millions DA, a indiqué M. Bakhtaoui. La direction de l'énergie de la wilaya, a-t-il dit, a également mis en service un réseau similaire en faveur de 124 familles résidant dans le village Mekhalif Ouled Hamou, relevant de la commune de Maoussa, pour une enveloppe budgétaire de 19,36 millions DA dégagée du même fonds, et un réseau de 9,7 km dans la commune de Bouhanifia. Cinq familles du village Zamamara en ont bénéficié dans le cadre d'un projet qui inclut un village voisin de Mekaïka, relevant de la même commune. Il est attendu prochainement, selon M. Bakhtaoui, la mise en service du réseau d'électrification rurale au profit de 2133 familles résidant dans 56 villages de la wilaya.

Covid-19 : comment porter mon masque si j'ai des lunettes ?

À l'heure de la pandémie de Covid-19, les masques font désormais partie de notre quotidien, et limitent la projection de postillons infectieux. Les porteurs de lunettes s'interrogent : comment doivent-ils porter le masque ? Risque-t-il de générer de la buée sur les verres ? Pour prendre les transports en commun, faire les courses ou simplement marcher dans la rue... le port du masque est entré dans le quotidien. Le «masque grand public», ou «masque alternatif», permet de limiter la projection de postillons infectieux lors des déplacements autorisés. Bien sûr, il n'exonère pas pour autant des autres mesures barrières. En public, les citoyens devront toujours rester à au moins un mètre de distance des autres pour empêcher la propagation du coronavirus.

Qu'est-ce qu'on appelle «masque grand public» ?

Les masques grand public sont réservés à un usage non médical. Ils sont à distinguer des masques chirurgicaux et FFP2 car ils ne protègent pas contre des particules en suspension dans l'air, qui pourraient contenir des agents infectieux. Les masques chirurgicaux et FFP2 doivent être réservés aux soignants et aux professionnels les plus exposés. Parmi les masques grand public, on retrouve les masques dits jetables. Ces derniers sont à usage unique et doivent être jetés après chaque utilisation. On retrouve aussi les masques en tissu réutilisables et lavables en machine. Ils résistent à cinq cycles de lavage. Ce cycle correspond à une durée minimale de 30 minutes avec un lavage à 60 degrés minimum. Il est également possible de les laver à la main, avec un détergent adapté.

Masque grand public : qui doit le porter ?

Le masque grand public est destiné aux personnes saines ne présentant pas de symptômes cliniques d'infection virale et n'étant pas en contact avec des personnes présentant de tels symptômes. Les personnes asymptomatiques

peuvent transmettre le coronavirus sans le savoir, juste en parlant. Ces masques permettent donc de réduire la transmission, et ce, même chez les personnes ne présentant pas de symptômes. Attention, à partir du moment où vous avez des symptômes du Covid-19, le masque grand public n'est plus adapté, mettent en garde les spécialistes. C'est le masque chirurgical qui doit être porté «par le patient contagieux, dès les premiers symptômes, pour prévenir la contamination de son entourage et de son environnement», indiquent-ils.

Qu'en est-il des porteurs de lunettes ?

Certains porteurs de lunettes font face à un problème existentiel lorsqu'ils portent leur masque grand public : l'apparition de buée sur les verres. Ce phénomène ne se produit pas seulement lors du port du masque. Le passage du froid au chaud, la consommation de boissons chaudes, l'eau bouillante ou l'ouverture du lave-vaisselle et la pratique de sports peuvent entraîner la formation de buée sur les verres des lunettes. «Or, le masque grand public ne devrait pas causer de buée, car il est peu étanche», soulèvent-ils. Pour ce qui est des masques chirurgicaux, le Dr Daniel Heiferman, chirurgien dans une clinique de Memphis (États-Unis), vient de dévoiler une astuce toute simple pour en finir avec la buée sur les lunettes. Elle consiste à utiliser un pansement pour bien le maintenir sur le nez !

On place le masque avant les lunettes !

Les porteurs de lunettes doivent mettre d'abord le masque. Il faut donc retirer vos lunettes pour positionner le masque. Pour quelle raison ? «Car on recommande que le masque passe sous les lunettes. Plaquez bien votre masque sur le visage. Puis mettez les lunettes par-dessus». Il est en effet recommandé de porter votre masque sur une peau nue pour qu'il soit efficace. Pour rappel, le lavage des mains est incontournable avant toute mani-



pulation du masque. Le masque grand public ne doit pas donner tellement de buée car il est peu étanche. Donc, la vapeur d'eau sort par le masque et ne va pas sous les lunettes. Néanmoins, pour que votre masque ne génère pas de buée sur vos verres, il doit être bien pincé sur votre nez. «Plus le masque est pincé sur votre nez, plus il sera proche de votre peau et moins vous aurez de buée, ajoutent les spécialistes. Vous pouvez ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez. En outre, «plusieurs sociétés commercialisent des pinces-nez pour masque. Très pratiques, ils permettent d'éviter la buée pour les porteurs de lunettes».

Comment mettre les attaches ?

Après avoir positionné votre masque sur peau

nue, vient le moment de placer les attaches. «Les attaches ne vont pas gêner les branches de vos lunettes car elles sont souples, notent les spécialistes. Évitez néanmoins les masques auriculaires, avec petit élastique. Mettez sur des masques avec des liens que vous nouez ou sur des masques avec de grands élastiques qui s'attachent derrière la nuque».

L'astuce d'un chirurgien pour éviter la buée

«Si vous avez du mal avec les lunettes qui s'embuent ou pour garder votre masque sur votre nez, un simple pansement fait des merveilles. Je l'ai appris en salle d'opération», explique le Dr Daniel Heiferman, un chirurgien américain.

iOS 14.3 améliore grandement les raccourcis Siri



iOS 14.3 apporte, comme à chaque nouvelle version majeure, son lot de nouveautés. Tant en termes de robustesse et de sécurité que de fonctionnalités. Avec iOS 14.3, c'est Siri qui sera encore amélioré. Parmi les nombreux changements introduits par Apple dans iOS 14, on peut citer la possibilité d'ajouter des widgets sur l'écran d'accueil. Cela a conduit de nombreux utilisateurs à personnaliser leur écran d'accueil, et certains veulent aller plus loin encore en y ajoutant des raccourcis Siri pour créer des icônes personnalisées qui ne juraient pas avec le thème appliqué sur leur iPhone. Mais cela n'était pas totalement abouti. Jusqu'à la version 14.3, semble-t-il. En effet, dans leur

implémentation actuelle, les raccourcis Siri lance d'abord Raccourcis avant d'ouvrir l'application. Cela signifie qu'il y a une étape supplémentaire, ce qui ralentit le processus complet. Mais il y a une bonne nouvelle. Selon les curieux qui ont déjà testé la deuxième version bêta de iOS 14.3, il semblerait que la firme de Cupertino ait décidé d'accélérer les choses. Des utilisateurs ont pu créer des raccourcis Siri sur leur écran d'accueil pour lancer une application et cette application se lance directement, sans voir apparaître l'application Raccourcis d'abord. De ce que l'on peut en juger à ce stade, le système affiche toujours une notification pour informer l'utili-

sateur que leur raccourci a bien été exécuté, une précaution de sécurité plus qu'autre chose, Apple souhaitant indiquer à l'utilisateur ce qui se passe effectivement sur son appareil, au cas où ce dernier aurait téléchargé un raccourci ici ou là et que celui-ci ait un comportement assez obscur, par exemple. Voilà en tous les cas une modification assez mineure mais qui devrait se révéler très utile au quotidien pour celles et ceux qui utilisent les raccourcis Siri. Cela devrait permettre de gagner encore du temps, tout en gardant un écran plus homogène. Pour l'heure, aucune information concernant la sortie de cet iOS 14.3 mais cela ne devrait maintenant plus trop tarder.

Comment faire la différence entre une gastro-entérite et la Covid-19 ?

Douleurs abdominales, diarrhées, nausées... Certaines formes du coronavirus peuvent se traduire par des troubles digestifs. Difficile donc de faire la différence avec une simple gastro-entérite. Pour autant, certains «détails» peuvent vous aider à distinguer les deux maladies. Cette inflammation de la muqueuse du tube digestif, souvent douloureuse est responsable de diarrhée et fréquemment de douleurs abdominales et vomissements. Elle est le plus souvent virale et alors très contagieuse. Elle peut être aussi bactérienne ou parasitaire. Du côté des symptômes, la gastro-entérite se manifeste par une diarrhée aiguë d'apparition soudaine, après une période d'incubation de 24 à 72 heures.

Cette diarrhée se caractérise par : une augmentation de la fréquence des selles avec plus de trois selles en 24 heures, une modification de leur consistance, les selles devenant molles ou liquides. Elle peut s'accompagner de : nausées et/ou de vomissements, douleurs abdominales (crampes), fièvre modérée, et, parfois, présence de sang rouge dans les selles (rectorragies). Bon à savoir : il existe une forme plus grave de gastro, qui s'appelle «le syndrome dysentérique». Il se définit par des évacuations par l'anus de glaires et de sang pouvant être dissociées des selles. Il s'y associe habituellement des douleurs du bas-ventre et de l'anus.

Les symptômes du coronavirus

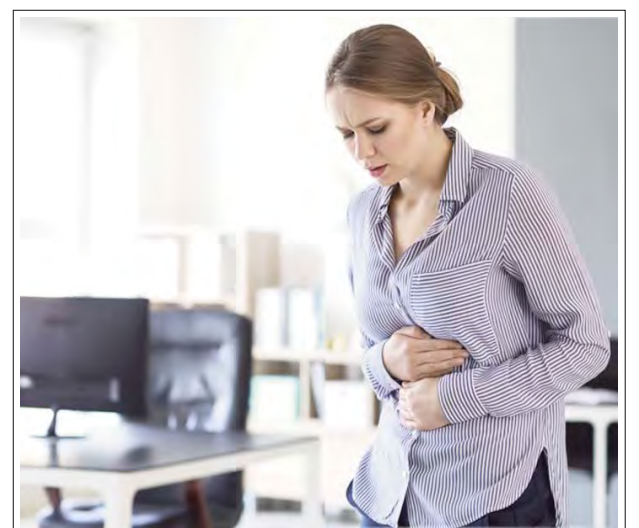
Les signes du coronavirus sont désormais bien connus. Les premiers symptômes, et les plus fréquents, sont les suivants : une

fièvre ou sensation de fièvre; une congestion nasale; une fatigue inhabituelle; une toux, un essoufflement ou une sensation d'oppression dans la poitrine; des maux de tête; des courbatures; une perte brutale de l'odorat et du goût; une diarrhée; une perte d'appétit; dans les formes plus graves : des difficultés respiratoires pouvant mener jusqu'à une hospitalisation en réanimation voire au décès. Concernant les personnes âgées, l'entourage peut constater une altération brutale de l'état général, l'apparition ou l'aggravation des capacités mentales, un état de confusion, des chutes répétées, une aggravation rapide d'une maladie déjà connue.

Gastro . Covid-19 : comment les différencier ?

Première différence et pas des moindres : la durée d'incubation. Elle est de 24 à 72 heures pour la gastro-entérite alors qu'elle se situe entre 1 à 14 jours pour la Covid-19, avec une moyenne de 5 jours. Par ailleurs, la gastro-entérite se manifeste de manière brutale, alors que pour le coronavirus, les symptômes sont progressifs. Autre point différenciant : même s'il est possible d'avoir des diarrhées durant une infection au coronavirus, la maladie est souvent accompagnée d'autres symptômes.

«Le coronavirus peut être considéré comme le «couteau suisse des virus» dans la mesure où il génère des symptômes très divers. Il se fixe sur des récepteurs présents à la fois dans les poumons et le tube digestif, faisant apparaître des troubles res-



piratoires ainsi que des diarrhées et des douleurs abdominales. Il est tout de même intéressant de noter que ce sont généralement les patients Covid-19 les plus âgés qui subissent les seuls symptômes digestifs.

Sahara occidental

Les positions des forces d'occupation marocaines continuent à être bombardées

L'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) poursuit ses attaques contre les positions des forces d'occupation marocaines dans le mur de l'humiliation et de la honte, causant des pertes humaines et matérielles.

Selon le communiqué militaire numéro 8 relayé par l'agence de presse sahraouie (SPS), les attaques ont causé des pertes humaines et matérielles dans les rangs de l'armée d'occupation marocaine. «Jeudi, des détachements avancés de nos courageux combattants ont lancé de violentes attaques contre les positions ennemies», a indiqué le communiqué, soulignant que les attaques ont ciblé la zone d'Alfayeen dans le secteur de Farsia, bombardé deux fois de suite. Les bombardements ont également visé les «retranchements des forces d'invasion marocaines dans la région d'Oum Adakane dans le secteur de

Bakari», en faisant reculer les bases d'occupation dans la région d'El Rous Essebti, dans le secteur de Mahbes, ajoute le communiqué militaire. Outre ces positions, les zones d'Ichdhiymiya et Oum Lakta, dans le secteur de Mahbas, ont été la cible de violents bombardements et un autre bombardement visant la zone d'Aklebat Al-Akkaya, dans le secteur d'Aousserd. Concernant les attaques lancées par l'ALPS, vendredi, «de violents bombardements ont été menés contre la zone de Ross Odi ou Rukba dans le secteur de Mahbas, et un autre bombardement a visé la zone de Rus Fudra Al-Tamat dans le secteur de Hawza».



Yémen

Guterres alerte sur le risque de la famine au Yémen

Le Yémen est «maintenant en danger imminent de la pire famine que le monde ait connue depuis des décennies», a alerté, vendredi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avant de demander aux Etats-Unis «de ne pas faire tanguer le bateau». Cette mise en garde, qui s'ajoute à plusieurs avertissements de l'ONU ces dernières semaines, intervient alors que les Etats-Unis pourraient inscrire sur leur liste des «organisations terroristes» les rebelles houthis, compliquant encore davantage la livraison d'aide humanitaire au Yémen. «En l'absence d'action immédiate, des millions de vies pourraient être perdues», souligne dans un communiqué Antonio Guterres, en évoquant indirectement la menace

américaine. «Je demande que chacun évite de prendre des mesures qui pourraient aggraver la situation déjà désastreuse», indique-t-il. Lors d'une rencontre ultérieure avec des médias, il s'est montré plus précis en réponse à une question sur la mesure que pourraient prendre les Etats-Unis. Dans cette «situation très fragile» et alors que des discussions sont menées avec les belligérants pour relancer la paix, «nous croyons que toute initiative unilatérale ne serait probablement pas positive. Je ne pense pas que nous devrions actuellement faire tanguer le bateau», a-t-il dit. Comme raisons d'une menace de famine accrue, le chef de l'ONU parle dans son communiqué d'une «réduction drastique» du financement de l'aide coordonnée par

l'ONU comparé à 2018 et 2019, de l'instabilité du rial yéménite et des obstacles posés par les belligérants aux humanitaires sur le terrain. «J'exhorte tous ceux qui ont de l'influence à agir de toute urgence sur ces questions pour éviter une catastrophe. A défaut, nous risquons une tragédie non seulement dans la perte immédiate de vies, mais avec des conséquences qui se répercuteront sans fin à l'avenir», met-il en garde. Si les Etats-Unis inscrivent les rebelles yéménites sur leur liste, interagir avec des responsables Houthis, gérer des impôts, utiliser le système bancaire, rémunérer du personnel médical, acheter nourriture et pétrole mais aussi accéder à internet pourraient être entravés.

Afghanistan

Au moins 8 morts dans des explosions à Kaboul

Au moins huit personnes sont mortes hier lors d'une série de fortes explosions au centre de Kaboul en Afghanistan, venant notamment de roquettes s'étant abattues près de la Zone verte où se trouvent ambassades et compagnies internationales, a indiqué une source gouvernementale. «Vers 8h40 hier, les terroristes ont tiré 23 roquettes sur la ville de Kaboul. Selon les informations initiales, huit personnes ont été tuées et 31 autres blessées», a déclaré le porte-parole du ministre de l'Intérieur, Tariq Arian. Le porte-parole de la police de la capitale afghane, Ferdaws Faramarz, a confirmé ces détails et ce bilan. L'ambassade iranienne a annoncé sur Twitter que son bâtiment principal avait été endommagé par les fragments de roquette, mais qu'aucun de ses employés n'a été blessé. Des photos sur les réseaux sociaux

semblent montrer des dommages sur le mur extérieur d'un vaste complexe médical. Les explosions se sont produites dans des zones densément peuplées, notamment à proximité de la Zone verte centrale et dans un quartier du nord. Aucune revendication n'a pour l'heure été émise, mais des responsables du gouvernement afghan ont accusé les talibans. Des alarmes ont retenti du côté des ambassades et des entreprises dans et autour de la Zone verte, un quartier fortifié qui abrite des dizaines de compagnies internationales et leurs employés. Le ministère de l'Intérieur a par ailleurs déclaré que deux petites explosions de «bombe collante» avaient été signalées plus tôt hier matin, dont une qui a frappé une voiture de police, tuant un policier et en blessant trois autres.

Panama

La justice panaméenne annule la relaxe de l'ex-président Martinelli

Un tribunal du Panama a annulé vendredi un jugement de relaxe prononcé l'an dernier en faveur de l'ex-président Ricardo Martinelli (2009-2014), et a ordonné qu'il soit rejugé, pour espionnage et corruption pendant son mandat, a annoncé le parquet. «La Cour supérieure d'appel, à la majorité, a admis le recours en annulation, dans une affaire d'écoutes téléphoniques, et a ordonné qu'un nouveau procès ait lieu, à la demande des avocats des plaignants et du ministère public», a indiqué le parquet sur Twitter. Cette décision d'annuler le jugement de 2019 et d'organiser un nouveau procès à l'encontre de l'ancien chef de l'Etat, âgé de 68 ans, a été annoncée après une audience virtuelle. Le 9 août 2019, un tribunal panaméen avait déclaré Ricardo Martinelli «non coupable» des accusations d'espionnage et de détournement de fonds publics. Il était notamment accusé d'avoir

placé sur écoute, entre 2012 et 2014, quelque 150 opposants à son gouvernement. «C'est positif que le dossier ne soit pas refermé et qu'il y ait une seconde occasion de prouver que cet homme a espionné ses adversaires politiques en utilisant les ressources de l'Etat et en violant les droits de l'homme», a déclaré l'un des plaignants, Mitchel Doens, cité par l'agence AFP. Le milliardaire, magnat des supermarchés, avait remporté l'élection présidentielle en 2009 après avoir tenu un discours de dénonciation de la classe politique et de la corruption. Mais une fois son mandat achevé, la justice panaméenne a enquêté sur de nombreux scandales le concernant et une douzaine de ministres ont été arrêtés pour corruption présumée. Dans cette affaire, le parquet a demandé une peine de 21 ans de prison contre l'ancien chef d'Etat. Un tribunal avait estimé en 2019 que les

garanties d'un procès équitable avaient été violées et que les déclarations du témoin protégé utilisé par l'accusation, un membre du Conseil de sécurité, étaient entachées de «partialité». Le jugement de relaxe en faveur du président, contesté par les victimes présumées de l'espionnage, avait été critiqué dans un pays dont le système judiciaire est largement contesté. Deux subalternes de l'ancien chef de l'Etat ont déjà été condamnés à 4 ans de prison dans cette affaire, tandis que deux autres sont en fuite. M. Martinelli avait été jugé après son extradition des Etats-Unis, le 11 juin 2018, un an après son arrestation à Miami, où il résidait depuis 2015 pour échapper à la justice panaméenne. Lui-même s'est toujours présenté comme une victime d'une «persécution politique» menée par son successeur, l'ancien président, Juan Carlos Varela.

Ahsene Saaid/Ag

Russie

Des Casques bleus russes maintiennent un contrôle effectif sur le cessez-le-feu dans le Haut-Karabakh

La mission russe de maintien de la paix exerce un contrôle effectif sur le cessez-le-feu dans le Haut-Karabakh, a déclaré vendredi le président russe Vladimir Poutine. «Nos militaires maintiennent un contrôle effectif sur le cessez-le-feu, qui est observé par les deux parties», a déclaré Poutine lors d'une réunion sur le Haut-Karabakh, selon un communiqué du Kremlin. «Un déminage rapide a permis d'établir des communications fiables dans la région, et le déploiement de nos forces de maintien de la paix a permis d'arrêter l'effusion de sang et d'éviter de nouvelles victimes», a-t-il déclaré. «Dans l'ensemble, la situation s'est stabilisée», a-t-il ajouté. Le personnel des services russes escorte les réfugiés et met en conformité les bâtiments résidentiels, les routes et les installations sociales, a déclaré le président, ajoutant qu'il «assure également la sécurité des convois de fournitures humanitaires». M. Poutine a déclaré qu'il restait en contact étroit avec les dirigeants de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, et qu'il était prévu d'envoyer dans ces deux pays des délégations interministérielles russes, chargées de veiller à la mise en œuvre du cessez-le-feu et de s'occuper des questions humanitaires. L'Arménie et l'Azerbaïdjan s'affrontent dans la région montagneuse du Haut-Karabakh depuis 1988. Le dernier cycle de conflit armé a éclaté dans la région en septembre, causant de lourdes pertes humaines et matérielles.

Sanctions contre l'Iran

Washington exempte l'Irak jusqu'à l'investiture de Biden

Washington a accordé à l'Irak une nouvelle exemption des sanctions visant Etats et entités commerçant avec l'Iran, de 45 jours seulement, soit jusqu'à quelques jours avant l'investiture de Joe Biden à la Maison-Blanche, a déclaré hier un responsable irakien. Les importations de gaz et d'électricité iraniens représentent près du tiers de la consommation de l'Irak, dont les infrastructures, en décrépidité depuis des années, n'ont ni la capacité ni l'entretien nécessaires pour conduire à l'indépendance énergétique des 40 millions d'habitants. Depuis le rétablissement fin 2018 de ses sanctions contre Téhéran, Washington ne cesse de prolonger les délais accordés à Baghdad pour trouver d'autres fournisseurs. Au moment où le gouvernement de Moustafa al-Kazimi arrivait au pouvoir en mai, les Etats-Unis - qui disputent à l'Iran l'influence en Irak - avaient même accordé une exemption de quatre mois. Ce coup de pouce n'a pas été renouvelé : la précédente était de 60 jours et la nouvelle de 45 jours, car l'administration de Donald Trump «voulait une dernière chance d'avoir son mot à dire», assure le responsable irakien. Beaucoup en Irak redoutent aujourd'hui un coup d'éclat de dernière minute du président américain sortant. De nombreuses options sont sur la table : frapper l'Iran ou ses alliés en Irak, fermer l'ambassade à Baghdad ou lancer une nouvelle salve de sanctions.

Oran

Début des représentations du premier théâtre privé Enamla dès la fin du confinement

Le premier théâtre privé Enamla (La fourmi) d'Oran débutera ses représentations théâtrales et culturelles dès la levée du confinement, instauré pour lutter contre la pandémie du coronavirus, a-t-on appris de son propriétaire.

Ce théâtre privé entamera ses activités culturelles, en veilleuse à cause de la situation sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, directement après la levée du confinement, a déclaré Mohamed Affane, investisseur local dans le domaine du tourisme, qui a réussi sa première expérience alliant hôtellerie et culture, un nouveau concept dans le secteur des services du domaine touristique. Le théâtre La fourmi, d'une capacité de 120 places, vient palier à un manque dans le domaine théâtral à Oran, qui regorge de talents, a souligné Mohamed Affane. A noter que la ville d'Oran ne dispose que d'un seul théâtre régional, en l'occurrence le théâtre Abdelkader Alloula. Le projet s'est concrétisé en l'espace de quatre mois, avec l'objectif principal de contribuer au développement du champ culturel en Algérie dans le cadre du mécénat, à l'émergence de jeunes talents et leur formation dans les domaines théâtral et culturel, a-t-il indiqué,

faisant part de sa disponibilité pour l'accompagnement technique des investisseurs désirant réaliser des théâtres ou des espaces culturels, afin de généraliser l'expérience dans d'autres villes. Le théâtre La fourmi sera ouvert aux amateurs et amoureux de la culture dans ses différentes expressions et de tout le pays. Il se veut un espace d'échange d'idées entre différents artistes et intellectuels, dont la vocation est d'enrichir l'acte culturel à Oran. Cet espace est prêt à accueillir des représentations cinématographiques et culturelles, ainsi que des rencontres littéraires suivies de débats et d'autres activités culturelles, selon son initiateur. A ce propos, M. Affane a indiqué que le théâtre La fourmi, situé près de son complexe touristique (Oran-Est), possède un programme d'activités très riche pour une période de trois mois. La concrétisation de ce théâtre par des entreprises algériennes représente un «grand défi», à cause notamment de la

situation sanitaire causée par le Covid-19, a expliqué, pour sa part, l'architecte du projet. L'édifice culturel dispose d'équipements techniques et artistiques modernes et conformes à ce type d'espace, a-t-il assuré, ajoutant que la scène s'étend sur 30 m² sur un fond noir convenant autant aux représentations classiques que modernes. L'équipe de réalisation a insisté sur sa concrétisation avec une technique unique, a fait savoir Youcef Fernane. D'autre part, une autre aile a été ajoutée à l'édifice, à savoir un café littéraire, dont les murs sont décorés de photos de célèbres artistes, dramaturges, écrivains et intellectuels algériens, a-t-il ajouté, soulignant que le théâtre La fourmi, qui est une action d'entreprise citoyenne, compte également ouvrir fin décembre prochain une académie de musique et une école de danse destinées aux jeunes.

M. Toumi / Ag.

● Solidarité

Plus de 700 artistes bénéficient de l'allocation de 30 000 DA

Pas moins de 715 artistes de la wilaya d'Oran ont bénéficié de la prime de solidarité de 30 000 DA octroyée à cette frange professionnelle impactée par la pandémie Covid-19. 715 artistes ont reçu les trois tranches de cette aide d'un total de 30 000 DA, a indiqué le chef de service des activités culturelles, Nouri Mekhissi. La première liste des bénéficiaires comprend 254 artistes, la seconde 213 et la troisième 80, alors que la quatrième a concerné sur 87 artistes et la cinquième 81 autres. Précisant que les artistes bénéficiaires de cette aide activent dans différents genres artistiques, il a ajouté qu'elle a aussi concerné les techniciens activant dans les domaines culturels. L'inscription des artistes a été lancée en juin dernier sur la plateforme électronique mise en place par la direction précitée pour éviter le déplacement des personnes concernées, afin de prévenir la propagation du Covid-19. L'opération d'inscription est suspendue conformément à une instruction du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales fixant la date limite de réception des dossiers au 25 août dernier. Le nombre d'inscrits, pour bénéficier de cette aide, a atteint plus de 1000, mais seuls environ 300 demandeurs ont été satisfaits, le reste n'étant pas issus de la wilaya d'Oran et ont été donc dirigés vers les directions de la culture de leurs wilayas. D'autres dossiers ont été rejetés pour non fourniture des documents prouvant l'exercice d'une activité culturelle ou une carte d'artiste. Tout artiste qui dispose d'une carte d'artiste, d'une carte de l'Office national des droits d'auteur (ONDA) ou de certificats d'institutions publiques activant dans le domaine culturel, ainsi que des grands artistes célèbres sur la scène nationale, ont bénéficié de cette aide.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TIZI-OUZOU DAIRA DE AIN-EL-HAMMAM COMMUNE DE AIN-EL-HAMMAM

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 41000200001501901001

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE N° 042 / SM & E / 2020

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'ordonnateur de la commune de Ain-El-Hammam Wilaya de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimale N°037 /2020 portant **approvisionnement en denrées alimentaires les cantines scolaires des écoles primaires de la Commune de AIN EL HAMMAM** durant l'année 2020-2021 , répartis en **04 lots** suivants :

Lot N° I : Approvisionnement en Produits Alimentaires :

Lot N° II : Approvisionnement en viandes bovines rouges et blanches (poulet éviscérés) fraîches

Lot N° III : Approvisionnement en pain ordinaire du jour.

Lot N° IV: Approvisionnement en Fruits et Légumes frais :

pour Les Cantines des écoles primaires suivantes : Ecole De Garçons, Akkar , Taourirt Amrane , Agouni N'teslent, Boudafel , Ait Ailem , Tamedjout , Ighil Bougueni , Azrou Kollal, Sidi Ali Ouyahia , Ecole De Filles , Ait Sidi Ahmed , Ouaghzene et Tillilit .

Paru dans dans les quotidiens EL MASDAR en date du **14/10/2020** et l'écho d'Algérie le **15/10 /2020** ET le BOMOP qu' à l'issue des réunions des différentes commissions communale (la commission d'évaluation des offres , et celle des marchés publics), **de l'attribution provisoire des marchés, en se basant sur les critères du choix prévus dans le cahier des charges.**

Désignation des lots	Soumissionnaire retenu	Numéro d'identification fiscale OU statistique	Note technique /40 POINTS	Montant de l'offre en DA TTC.		Délai de livraison	OBS
				Montant Min	Montant Max		
Lot N° I : Approvisionnement en Produits Alimentaires :	OULD MAHAMMED MADJER Marchand ambulant d'alimentation générale	198415020072043	38 Pts	6 018 065,00 DA	6 901 135,00 DA	24heures	Moins disant
Lot N° II : Approvisionnement en viandes bovines rouges et blanches (poulet éviscérés) fraîches	SAADA MARZOUK BOUCHERIE AEH vente de viande-poulet et œufs	198015500117339	25 Pts	2 271 684,80 DA	2 378 678,20 DA	24heures	Moins disant
Lot N° III : Approvisionnement en pain ordinaire du jour.	AIT KACI SALEM BOULANGERIE PATISSERIE AEH	197815020160044	40 Pts	1 426 784,50 DA	1 544 084,50 DA	24heures	Moins disant
Lot N° IV: Approvisionnement en Fruits et Légumes frais :	OULD MAHAMMED MADJER Marchand ambulant d'alimentation générale	198415020072043	40 Pts	4 371 860,30 DA	5 099 935,30 DA	24heures	Moins disant

Aussi tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire son recours dans les 10 jours, à compter de la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP , si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant auprès de la commission des marchés compétente , passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération. Tout soumissionnaire intéressé, peut prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières auprès du service maintenance de la commune au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

**NUMEROS UTILES****Numéros Verts**

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Ouest

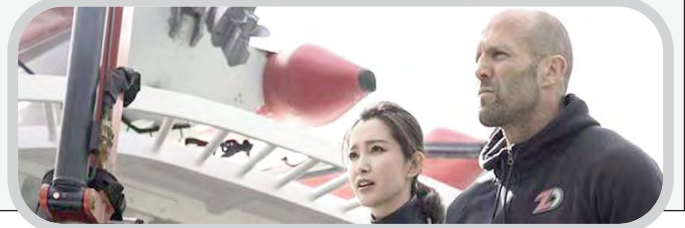
- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

**21h05 :
En eaux troubles**

Une petite fille, qui joue à bord d'une base sous-marine dans le Pacifique, tombe nez à nez avec un monstre d'un autre temps.
Un requin géant, un Megalodon, une créature préhistorique de 23 mètres de long qui est censée avoir disparu. Avec son équipage....

**21h10 : Quantum of Solace**

Toujours au service de sa Très Gracieuse Majesté, même s'il fait de cette mission une croisade personnelle, Bond n'a qu'une idée en tête : venger la mort de Vesper, la seule femme qu'il ait jamais aimée. Cette quête de sang l'entraîne sur la piste d'une organisation criminelle....

21h05 : Zone interdite

Par soucis économique ou par conviction environnementale, les Français sont de plus en plus nombreux à changer leur mode de consommation. En effet, ils n'ont jamais autant réparé, recyclé ou acheter d'occasion qu'il s'agisse d'électroménager....

21h05 : Chicago Fire

Une cérémonie en hommage à Leslie Shay est organisée en présence de sa soeur. Le véhicule 61 va être rebaptisé en son nom, un moment émouvant que tous attendent pour faire leur deuil. Pendant ce temps, l'enquête se poursuit sur l'incendie qui a coûté la vie à Leslie...

21h05 : Faites entrer l'accusé

Au moment de son arrestation, Fabrice Motch passait pour un pompier modèle, le capitaine dont rêvaient toutes les casernes. Pourtant, des années durant, il a profité de son autorité pour abuser sexuellement de jeunes pompiers et de ses beaux-fils...

**21h05 : Les enquêtes de Vera**

Le cadavre de Luke Sumner est découvert par des balayeurs de rue, près de sa maison à Newcastle. Lorsque l'enquête révèle qu'il est mort suite à une agression, l'inspecteur Vera Stanhope et son équipe partent à la recherche de la personne qui a attaqué Luka...

**21h05 : Cold Case**

1973 : Andi Simmons, 18 ans, star du tennis à la fac, a été étranglée dans sa chambre universitaire après avoir gagné un match contre l'étudiant Fritz Adams, n°1 de l'équipe masculine. La serviette de sport d'Andi vient d'être découverte par sa sœur....

**23h00 : Crimes**

Retour sur l'affaire Nordahl Lelandais : le 27 août 2017, à Pont-de-Beauvoisin, une petite fille de 8 ans disparaît pendant une fête. Un appel à témoins est diffusé. Chaque invité est interrogé. Dans les jours qui suivent, des battues sont organisées dans toute la région, mais l'enfant reste introuvable...

**22h45 : Anciens bâtisseurs**

Au milieu de l'océan pacifique, l'île de Pâques abrite les Rapanuis, un peuple au patrimoine exceptionnel. Près de 900 Moai, des statues d'une hauteur 3 à 5 mètres, y jalonnent l'île. Ce documentaire lève le voile sur les secrets de ces bâtisseurs exceptionnels qui ont réussi à maîtriser à la perfection...

**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites	0776 88 22 38
------------------------	---------------

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja	0795 22 65 77
------------------------	---------------

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaid - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Equipe nationale Belmadi fait un état des lieux

Invité hier par téléphone à répondre à quelques questions sur les ondes de la Radio Chaîne 3, le sélectionneur de l'Algérie, Djamel Belmadi, qui se trouve chez lui au Qatar, est longuement revenu sur le cas du joueur Youcef Belaïli.

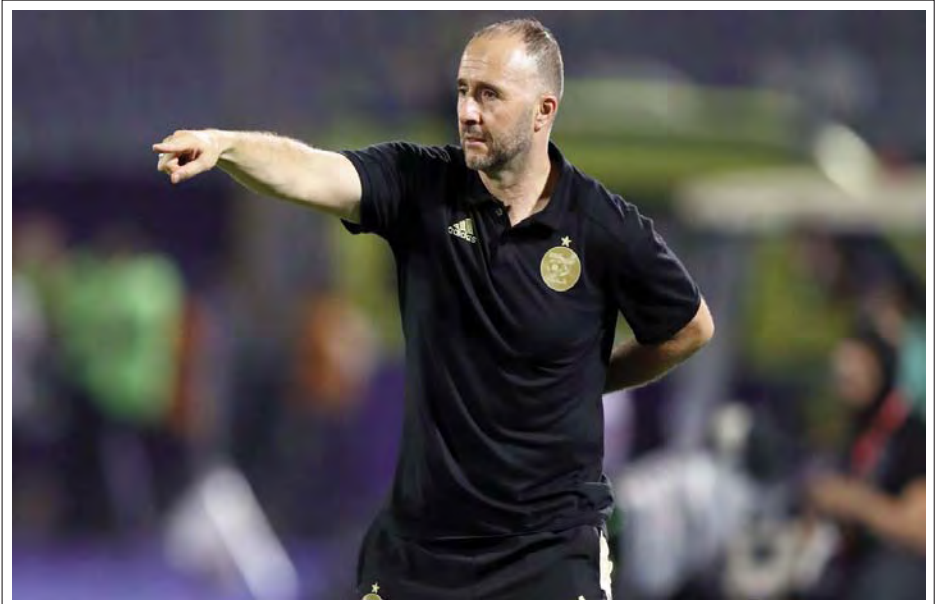
Belmadi s'est montré très agacé par la gestion de carrière de l'actuel joueur de Qatar SC qui, selon lui, a suffisamment le talent pour pouvoir prétendre à jouer au moins «à Tottenham ou à l'Atlético Madrid», a-t-il indiqué. «Le problème avec Belaïli c'est son manque de constance. S'il avait le professionnalisme d'Aïssa Mandi, il aurait pu avec son énorme talent, prétendre à jouer dans les plus grands clubs, et là je pèse mes mots. Il s'est formidablement bien relancé, en réalisant une belle CAN-2019, il a été performant. Mais, il a fini par retomber dans ses travers. Cela me fait doublement mal, et ça me fâche pour mon pays, pour le groupe. C'est un gentil garçon, je l'aime beaucoup, j'ai de l'affection pour lui. Il est capable de hisser son niveau d'implication quand il le veut. J'aurais voulu qu'il soit plus constant, avoir un bon environnement autour de lui, qu'il comprenne qu'il y a une seule carrière pour tout joueur, et qu'il ne faut pas avoir de regrets à la fin. C'est ça ce qui fait un peu mal», a

encore ajouté le patron des Verts.

Par ailleurs, le sélectionneur algérien a également évoqué le chamboulement à tous les niveaux causé par la pandémie : «Evidemment que la pandémie du Covid-19 a chamboulé les plans de tout le monde et pas seulement du mien ou de la sélection.

Le pire c'est que cette cassure est intervenue alors que nous avons commencé à mettre en place une vraie cohésion de groupe et des automatismes que nous avons longtemps travaillés pour les avoir», expliquera-t-il. Aussi, Djamel Belmadi a fait une révélation sur Riyad Mahrez, qu'il a voulu la partager avec les supporters des Verts, lui qui a toujours exprimé clairement sa fierté pour ses origines et son pays.

«Vous savez, Mahrez nous a rejoints à Sidi Moussa avant le match aller face au Zimbabwe alors qu'il traînait une blessure au niveau du dos. Malgré cela, il a tenu à jouer les deux rencontres et a insisté à faire le déplacement en Afrique, alors qu'il pouvait en être dispensé. C'est tout à



son honneur», ajoutera Belmadi, qui a réitéré sa position concernant les joueurs binationaux.

«Je le dis et je le répète, les portes de la sélection sont ouvertes, mais pas pour ceux qui hésitent encore», conclura-t-il.

Covid-19 Bensebaïni et Brahimi positifs



Le défenseur international algérien, Ramy Bensebaïni, pensionnaire de la formation allemande du Borussia Mönchengladbach, a été testé positif au nouveau coronavirus, a indiqué, ce samedi, le club allemand. «Le défenseur Ramy Bensebaïni a été testé positif à la Covid-19 lors des tests des joueurs, de l'entraîneur et de l'ensemble de son staff, prévus avant le match de Bundesliga contre le FC Augsburg», informe le club. Le latéral gauche des Verts est rentré en Allemagne, jeudi, après avoir pris part avec la

sélection nationale à la double confrontation face au Zimbabwe, comptant pour la 3^e et 4^e journée (groupe H) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2021). Selon le directeur sportif du Borussia, Max Eberl, Bensebaïni est le seul cas positif à la Covid-19 au sein de son club car tous les autres tests effectués vendredi ont été négatifs. L'ancien joueur du Paradou AC se trouve en quarantaine chez lui domicile et va manquer la réception du FC Augsburg, ce samedi (15h30), dans le cadre de la 8^e journée de la

Bundesliga, mais également le match de Ligue des champions, prévu ce mercredi à Mönchengladbach, face aux Ukrainiens Shakhtar Donetsk en match comptant pour la quatrième journée de la phase de poules. Outre le natif de Constantine, son compère chez les Fennecs, Youcef Attal, est également atteint de la Covid-19. Déclaré positif le 8 novembre dernier, l'arrière droit de l'OGC Nice (France) a dû faire l'impasse sur les deux dernières sorties de l'Algérie couronnées par une qualification à la CAN 2021. Dans le même contexte toujours le milieu international algérien d'Al Rayyan du Qatar, Yacine Brahimi, de retour de sélection après la double confrontation contre le Zimbabwe en qualifications de la CAN-2021, a été également testé positif, a indiqué, hier, le club qatari de première division. «Notre joueur, Yacine Brahimi a été testé positif au Covid-19, après son retour de la sélection algérienne, à l'issue du test réalisé à Doha», a souligné le club d'Al Rayyan Sport Club sur twitter. Brahimi est le second international algérien atteint du Coronavirus. Brahimi a évolué comme titulaire avec la sélection algérienne devant le Zimbabwe (3-1), le 12 novembre au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 3^e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN2021. Au match retour joué le 16 novembre à Harare (2-2), il a remplacé Saïd Benrahma à la 73^e minute.

Ligue 1 : USM Bel-Abbès Abbès Morsli : «la grève des joueurs est illégale»

La direction de l'USM Bel-Abbès a qualifié, ce samedi, la grève enclenchée par ses joueurs depuis mercredi dernier d'illégale, affirmant avoir adressé des mises en demeure à l'encontre des grévistes qui risquent de «lourdes sanctions». Dans une déclaration, le directeur général de ce club de Ligue 1 de football, Abbès Morsli, a mis en garde ses protégés contre la poursuite de la grève, rappelant que «ni la Fédération algérienne ni celle internationale ne tolèrent ce genre de comportement». Il s'est dit aussi «outré» par le fait que cette grève intervient en pleine préparation d'intersaison, et avant une dizaine de jours du coup d'envoi du championnat, même s'il s'est montré, au passage, «compréhensif» envers les concernés, notamment les joueurs de l'exercice passé qui n'ont pas touché leurs salaires depuis plusieurs mois.

Les protégés de l'entraîneur Liamine Bougherara sont entrés depuis mercredi passé en grève pour réclamer la régularisation de leur situation financière. Les joueurs de l'effectif de la saison passée qui ont poursuivi l'aventure avec le club revendiquent plusieurs salaires, alors que les nouveaux, eux, exigent des avances sur salaires, rappelle-t-on. Cette situation coïncide avec des difficultés énormes que rencontre la direction de la for-

mation de la Mekerra pour qualifier ses nouvelles recrues au nombre de 13 éléments. Selon le directeur général de la société par actions, le club a réussi à réduire ses dettes envers d'anciens joueurs qui ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) de 150 millions de dinars à un peu plus de 50 millions de dinars, un montant qu'il est tenu de s'acquitter pour permettre aux nouveaux joueurs de bénéficier de leurs licences. Le même responsable a regretté, en outre, que les promesses reçues pour débloquent les subventions émanant de l'APC de Sidi Bel-Abbès ainsi que de l'APW de l'ordre de 50 millions de dinars, toujours gelées pour des raisons administratives, «ne soient pas tenues». «Ce n'est pas tout, puisque la convention qu'on avait signée, il y a de cela plus d'un mois avec Naftal n'est toujours pas entrée en vigueur, alors qu'il était question de percevoir une première tranche de la subvention allouée par cette entreprise quelques jours après la signature de la convention», a encore déploré Abbès Morsli, dont l'équipe devra patienter pour entrer en scène en championnat après le report de son premier match contre le MC Alger, prévu pour le 28 novembre, en raison des engagements du club de la capitale en Ligue des champions d'Afrique.

Ligue 2 : WA Tlemcen Bras de fer entre la direction et les joueurs

Un fait insolite et surprenant à la fois est venu ébranler la tranquillité des supporters du WAT. La raison ? Les joueurs ont, contre toute attente, observé une grève ouverte pour réclamer la régularisation de leur situation financière. Cette décision a étonné plus d'un dans le milieu du club. Nombreux sont ceux qui estiment qu'il s'agit là d'une machination qualifiée de «chantage». Une réaction incompréhensible des joueurs, surtout qu'elle intervient à quelques jours seulement du coup d'envoi du championnat. Pris au dépourvu, les dirigeants ont jugé utile de faire appel à un huissier de justice pour que chacun puisse prendre ses responsabilités. Après leur deuxième jour consécutif du mouvement de grève, la direction du club a mis en demeure les joueurs. Devant cet état de fait, les responsables du Widad Tlemcen sont passés à l'action en accordant un ultimatum jusqu'à aujourd'hui aux joueurs pour reprendre le travail, faute de quoi, ils prendront les mesures prévues par le règlement intérieur du club, a-t-on souligné. Par cette grève, nul doute que le plan de préparation a été perturbé, ce qui a mis le staff technique dans l'embarras à moins d'une semaine de la reprise du championnat. Pour sa part, l'entraîneur Aziz Abbès a reproché à ses joueurs leur manque de patience «étant donné que la direction du club a prévu de les payer bien avant le début du championnat. Certes, les joueurs attendent d'être payés depuis le mois de mars, mais ils auraient dû patienter quelques jours, surtout qu'une somme d'argent estimée à deux milliards cinq millions de centimes émanant des autorités locales a renfloué les caisses du club dernièrement», a déclaré le responsable technique de la formation du Widad. Aziz Abbès, le coach, qui s'apprête à diriger le WAT pour la deuxième saison de suite, commence à avoir des appréhensions dans la mesure où cette «coupure pourrait avoir des répercussions négatives sur la suite de la préparation de l'équipe, appelée à faire deux déplacements consécutifs dès les deux premières journées du championnat».



Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
10°/18°	8°/17°	8°/10°	3°/17°	8°/19°

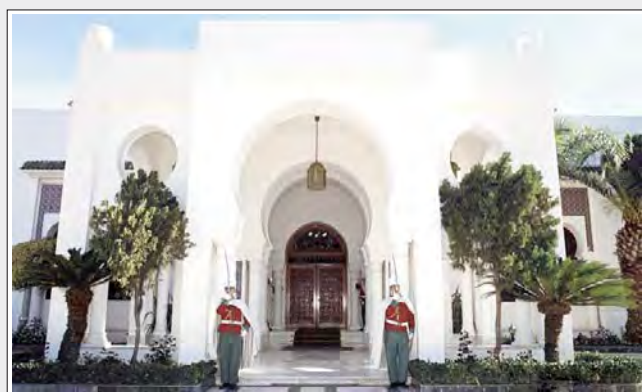
El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
06:03	12:34	15:15	17:34	19:00

Coronavirus

1019 nouveaux cas, 602 guérisons et 19 décès ces dernières 24 heures en Algérie

Mille dix-neuf (1019) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 602 guérisons et 19 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 73 774 dont 1019 nouveaux cas, soit 2,3 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2258 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 48 183, a précisé le Dr Fourar lors du point de presse quotidien

consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 13 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de cas, 15 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 20 autres ont enregistré plus de cas. Par ailleurs, 52 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



Présidence

Mme Merkel se réjouit que le Président Tebboune se soit remis de son infection au coronavirus

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, vendredi dans son lieu d'hospitalisation en Allemagne, une lettre de la part de la chancelière allemande, Mme Angela Merkel, dans laquelle elle se réjouit qu'il se soit remis de son infection au coronavirus. «Mes meilleurs vœux de force et de courage vous accompagnent pour la suite de votre convalescence», a écrit la chancelière allemande dans sa lettre.

Algérie-Italie

Deux Algériens reçoivent la distinction «Chevalier de l'Etoile d'Italie»

Deux Algériens, Feriel Gasmi Issiakhem et Samir Kerkache, ont reçu récemment la distinction italienne de «Chevalier de l'étoile d'Italie». L'architecte Feriel Gasmi Issiakhem a reçu cette distinction pour «les liens étroits qu'elle a cultivés avec l'Italie dans le domaine de l'architecture et des arts» à travers de nombreuses «initiatives de haut niveau». Les projets de l'architecte comportent également un aspect «social, éthique, économique et de développement durable». Pour sa part, Samir Kerkache a reçu cette distinction comme couronnement de vingt ans de carrière au niveau de la compagnie aérienne italienne.

L'ambassadeur d'Italie en Algérie Pasquale Ferrara a remis les honneurs de l'Ordre de l'Etoile d'Italie décernés par le président de la République Sergio Mattarella sur proposition du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Luigi Di Maio. L'Ordre de l'Etoile d'Italie est le deuxième honneur civil de l'Etat italien, réservé aux citoyens italiens et étrangers qui, à l'étran-



ger, ont acquis des mérites particuliers dans la promotion des relations d'amitié et de collaboration entre l'Italie et le pays dans lequel ils opèrent et dans la promotion des liens avec l'Italie.

● Covid-19

Plus de 3450 infractions aux mesures préventives dans les commerces en une semaine

Les services de la Sûreté nationale ont enregistré du 14 au 20 novembre courant un total de 3452 infractions aux mesures préventives contre la Covid-19, a indiqué, hier, un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les mêmes services ont enregistré, durant la même période, un total de 3034 infractions relatives au non-respect des gestes barrières dans les magasins commerciaux. La DGSN veille à la poursuite des opérations de contrôle et à l'intensification des opérations de sensibilisation à travers l'ensemble du territoire de compétence, et ce, afin de contribuer au recul des cas de contamination, ces opérations étant une mesure préventive efficace contre la propagation du coronavirus.

● CRAAG

Secousse d'une magnitude de 3,5 dans la wilaya de Blida

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,5 sur l'échelle de Richter a eu lieu vendredi à 20h31 (heure locale) dans la wilaya de Blida, annonce un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km au sud-est de Chiffa (wilaya de Blida), précise le CRAAG.

Constantine

Un imposteur se faisant passer pour le procureur général et ses complices sous mandat de dépôt

Un imposteur qui se faisait passer pour le procureur général près la cour de Constantine et ses complices ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du parquet près le tribunal de Constantine. L'accusé principal S.A., qui se présentait comme étant le procureur général près la cour de Constantine et ses complices au nombre de six accusés pour constitution de réseau criminel ont été tous placés sous mandat de dépôt, a souligné M. Kadri au cours d'une conférence de presse. L'accusé principal (S.A.) est poursuivi pour usurpation d'identité (utilisation d'un titre lié à une profession réglementée par la loi), a précisé M. Kadri, ajoutant que des accusations d'escroquerie ont été infligées au premier accusé et le deuxième. La participation dans l'utilisation d'un titre lié à une profession réglementée par la loi pour le deuxième accusé et la participation à l'escroquerie pour le troisième accusé, commencement pour l'octroi

d'indus avantages au profit d'un fonctionnaire public lui permettant d'accomplir une mission aux quatrième et cinquième accusés, la participation à l'octroi d'indus avantages au profit d'un fonctionnaire public lui permettant d'accomplir une mission pour le sixième et le septième accusés et ce, conformément aux dispositions d'articles contenus dans le code pénal et dans la loi sur la prévention et la lutte contre la corruption. Agissant sur la base d'une information provenant d'un établissement public administratif signalant un individu se présentant via le téléphone mobile comme étant le procureur général près la cour de Constantine et demandant l'accomplissement de missions bien déterminées, et après avoir confirmé que le numéro de téléphone n'appartenait pas au procureur général, des instructions instantanées ont été données aux services de la Police judiciaire (Brigade de recherche et d'intervention BRI) de la sûreté de wilaya

de Constantine pour l'identification et l'arrestation du propriétaire de ce numéro de téléphone. L'individu recherché a été arrêté le 16 novembre courant et après investigations il s'est avéré qu'il agissait avec des complices en utilisant cette qualité (procureur général) pour escroquer plusieurs individus et autres responsables d'établissements administratifs publics, a détaillé le procureur de la République. L'approfondissement de l'enquête a permis l'arrestation de deux individus impliqués qui accompagnaient en permanence l'accusé principal, selon M. Kadri qui a précisé que dans le cadre de cette affaire, il s'est avéré que le mis en cause a élargi son activité d'escroquerie et a pris attache avec une administration publique centrale pour intervenir dans un dossier au profit d'une entreprise étrangère possédant un siège en Algérie et opérant dans le domaine de l'électronique. En contre-partie, l'usurpateur d'identité a perçu la somme de

2.000.000 DA, a ajouté le procureur de la République, précisant que la représentante légale de l'entreprise étrangère, une avocate et deux autres personnes avaient participé à cette affaire. Après l'achèvement des procédures de l'enquête initiale, les mis en cause ont été présentés le 19 novembre 2020 devant le parquet près le tribunal de Constantine et dans une heure tardive, le juge d'instruction après avoir écouté les accusés a ordonné leur mise sous mandat de dépôt en attendant ce qui découlera de l'enquête judiciaire. Le parquet près le tribunal de Constantine a tenu, dans ce cadre, à informer le public sur les agissements de cet individu (S.A) en publiant sa photo et ses numéros de téléphone (0774-12-60-43 et 0540-76-84-09), appelant tout citoyen possédant des informations sur cette affaire à se rapprocher du tribunal de Constantine pour déposer une plainte ou fournir des témoignages.